

VILLE D'AVIGNON DÉVELOPPEMENT DURABLE

RAPPORT 2024
DONNÉES 2023



ÉDITO

Avignon, ville de la transition écologique, ville solidaire

Ce rapport 2024 sur le développement durable témoigne des actions majeures engagées et conduites par la ville d'Avignon sur l'ensemble de l'année 2023 pour transformer les politiques publiques, son territoire, les pratiques de tous et toutes, dans le sens d'une prise en compte des enjeux écologiques majeurs.

La ville poursuit sa politique ambitieuse définie dans son Plan Local pour le Climat, au travers de 93 engagements et de tant d'autres initiatives mises en lumière dans ce rapport.

À Avignon, la transition écologique consiste à repenser les espaces publics, rendre les citoyens éco-responsables en les associant aux décisions et en devenant acteurs de la transformation et devenir efficaces et sobres dans nos actions. La Ville s'en trouve encore récompensée par différents labels, reçus en 2023, qui traduisent le caractère innovant et exemplaire de notre action.

Au-delà des injonctions, les défis sont énormes et collectifs, il nous appartient de les relever en trouvant des nouveaux chemins d'actions.

Bonne lecture à toutes et tous.

Cécile HELLE - Maire

Préambule

La transition écologique 2023 en chiffres

Retour en images sur 2023

Tous acteurs du changement, pour une dynamique collective sur la durée11

Bien être et cadre de vie de qualité, leviers d'une transition heureuse.....35

Les ressources locales, nos atouts de demain.....67

Une collectivité exemplaire, pour un horizon de neutralité carbone.....78

Sigles et acronymes

Nouvelles distinctions

PRÉAMBULE

Un cadre de référence international

L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement créé un article L2311-1-1 dans le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), prévoit, pour les communes de plus de 50 000 habitants, l'obligation de présenter un rapport sur la situation en matière de développement durable.

Le décret d'application n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales précise le contenu de ce rapport :

Article D. 2311-15 CGCT

« Le rapport prévu à l'article L. 2311-1-1 décrit, sous forme de synthèse, la situation en matière de développement durable de la collectivité à partir des évaluations, documents et bilans produits par la commune sur une base volontaire ou prévus par un texte législatif ou réglementaire.

Ce rapport comporte :

- le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité ;
- le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.

Ces bilans comportent en outre une analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes.

Cette analyse peut être élaborée à partir du cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux mentionné au deuxième alinéa de l'article 254 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement. »

En 2015, l'Agenda 2030 est venu succéder à l'Agenda 21 lors de la signature de l'Accord de Paris par les 193 pays membres de l'ONU et a permis d'introduire les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD).



Un cadre d'action territorial

France Nation Verte est le plan d'action national qui porte toutes les actions engagées pour répondre aux objectifs de baisser significativement les émissions de gaz à effet de serre, d'adapter notre pays au changement climatique, de restaurer la biodiversité et de réduire l'exploitation de nos ressources naturelles à un rythme soutenable.



En cohérence avec la planification écologique de l'État, le Conseil municipal de la Ville d'Avignon a adopté en juin 2022 un **Plan Local pour le Climat** pour la période 2022-2030. Il formalise l'engagement du territoire en matière de transition énergétique, écologique, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Il porte sur 4 axes :

- Tous acteurs du changement, pour une dynamique collective sur la durée,
- Bien être et cadre de vie de qualité, leviers d'une transition heureuse,
- Les ressources locales, nos atouts de demain,
- Une collectivité exemplaire, pour un horizon de neutralité carbone.

Il est composé de 93 actions qui s'articulent autour des 4 axes et de leurs orientations respectives.

Ainsi, le présent rapport répertorie, de manière synthétique et non exhaustive, les principaux projets et actions mis en œuvre en 2023 et valorise l'engagement de la collectivité et de ses partenaires sur le territoire communal, s'agissant du développement durable.

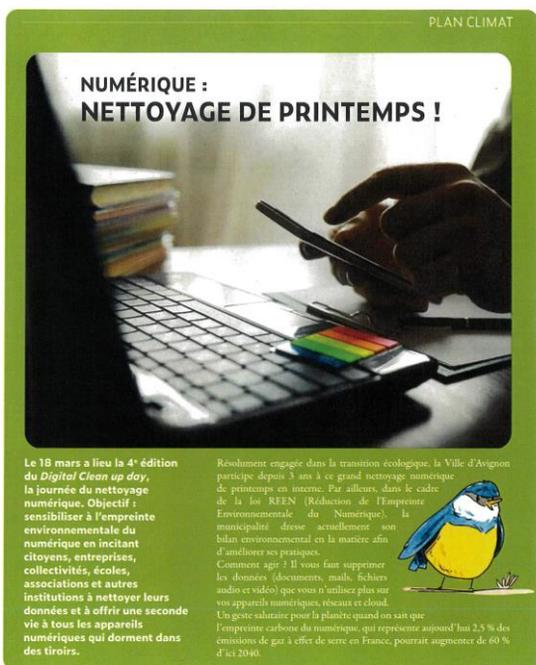
Pour la rédaction du rapport développement durable 2024, la Ville a retravaillé le cadre d'analyse de ses politiques et actions sous le prisme des 17 ODD et du Plan Local pour le Climat.



Un cadre d'action territorial

Quelques Illustrations d'actions en cours ou terminées

- Participer à une coopérative d'énergie renouvelable citoyenne
- Réduire la pollution lumineuse pour préserver la biodiversité
- Sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement avec des défis inter-écoles
- Autres illustrations :



31

Axe 1 Orientation 2 : Créer une rubrique Consomm'acteur dans le magazine de la Ville

Devenir Ecocitoyen en étant un enfant Ecoresponsable

Charte réalisée par les élus de la commission « Sauver la Planète »
Conseil Municipal des Enfants d'Avignon

- Le transport :**
Favoriser la marche, le vélo, la trottinette, le roller, le skate... et les transports en commun pour aller à l'école.
On peut aussi covoiturer !
- Les déchets :**
A la cantine : Ne pas gâcher, mettre en place un bac à compost
Le goûter zéro déchet (pâtisseries maison, brioche et quatre-quarts...)
Avoir une gourde
Trier les déchets !
- Papiers et fournitures :**
Ne pas abîmer le matériel (éviter de racheter)
Papier recyclé non blanchi, utiliser recto-verso
Recycler le papier, papier de brouillon à disposition
Éviter les impressions (EN), recopier sur son cahier...)
- Les saisons :**
En été : Faire classe dehors à l'ombre si possible
En hiver : s'habiller chaudement au lieu de trop chauffer
Bien fermer les portes...
- Les toilettes :**
Ne pas gâcher de papier, ne pas laisser couler l'eau pour rien
Respecter la propreté (moins de produits utilisés).
- Les plantes et les animaux :**
Respecter la faune et de la flore
Planter et faire un potager à l'école.
- Economiser l'énergie :**
Éteindre les appareils, les prises et la lumière en partant
Utiliser la lumière naturelle au maximum.

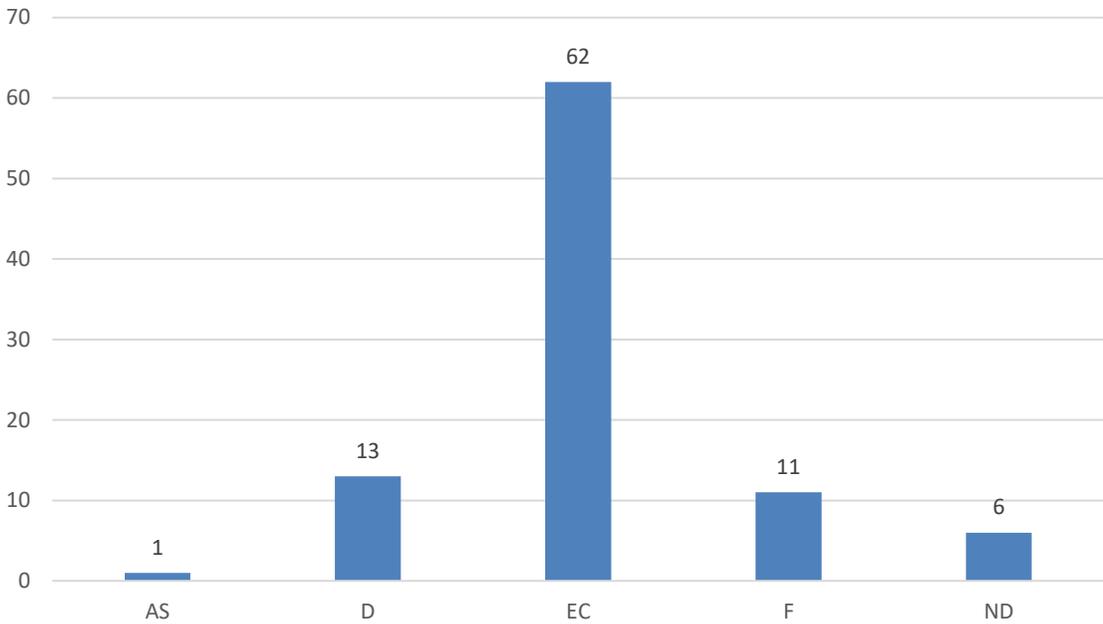
AVIGNON
Ville d'exception

Axe 1 Orientation 5 : Créer une affiche de 11 gestes éco-responsables par le Conseil Municipal des Enfants





Bilan d'étape du Plan Local pour le Climat 2022/2026 Etat d'avancement des 93 actions



AS : à suspendre, D : Démarrées, EC : En Cours, F : Finies, ND : Non démarrées

Bilan d'étape des 20 actions prioritaires du Plan Local pour le Climat et du plan de décarbonation du Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre

Les 20 actions prioritaires du Plan Local pour le Climat et les 11 actions du BEGES sont en bonne voie d'avancement global, avec plus de $\frac{3}{4}$ des actions initiées.

Le Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES) de la ville d'Avignon sera mis à jour réglementairement en 2025.



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE 2023 EN CHIFFRES

AXE I

+32000 €

enveloppe de subventions utilisées à la mise en œuvre d'actions d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

10

consultations lancées sur la **Plateforme jeparticipe.fr**

53

projets réalisés sur les 69 projets du **Budget Participatif**

15

missions lancées auprès de la **Réserve Citoyenne**

+3551

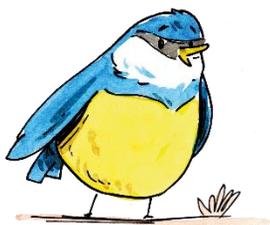
enfants accueillis sur les **activités sportives en périscolaire**

213

projets de réhabilitation du parc privé

29

associations soutenues par le dispositif de financement des associations qui œuvrent dans le champ de la solidarité pour un montant global de 91 200 €



AXE II

+11

projets d'aménagement de l'espace public ayant fait l'objet d'une étude de qualité environnementale

Focus Mobilité

+322

places de parking vélo supplémentaires avec mise en place d'arceaux

+50

panneaux M12 de « Cédez le passage cycliste » installés

230

dossiers de subventions Tous à Vélos instruits (aide à l'achat, réparation de vélos, vélos-cargo neufs ou d'occasion, matériels de sécurité)

+11 km

d'aménagements cyclables nets (y compris suppression des anciens)

+6,1%

de fréquentation de la piste cyclable du Pont Daladier par rapport à l'année précédente

Focus Alimentation durable

+14

Tonnes évitées de plastique grâce aux contenants réutilisables en inox à la cuisine centrale

+138,7

tonnes de produits locaux, biologiques, labellisés Indication géographique protégée (IGP), Haute Valeur Environnementale (HVE), Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) servis en restauration municipale



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE 2023 EN CHIFFRES

AXE II SUITE

Focus Espace végétalisé

+446

arbres plantés

+10 412 m²

désimperméabilisés

182 ha

de Surface réelle couverte Îlot de Fraicheur
Urbain hors îles Barthelasse-Piot

+4

points de fraîcheur

+3

cours écoles « Fraich'cours » soit 9 au total
depuis 2021

+1 400 km/an

de linéaires de fauchage et fréquences
adaptés aux enjeux de la préservation de la
biodiversité

+10 505

arbustes et vivaces plantés

+3 884 m²

D'enrobés retirés

260 ha

de surface potentielle de corridor de
fraîcheur recensée

+2 127 m²

avec requalifications végétales réalisées

AXE III

+86

panneaux solaires photovoltaïques
installés par la SCIC Enercipa sur la toiture
de l'école maternelle Arrousaire

-22 %

de consommation d'eau entre 2022 et
2023 puis

-30 %

entre le 1er trimestre 2024 et le 1er
trimestre 2023

+10 t

de déchets verts réemployés en broyat
ou compost

AXE IV

14 %

de réduction de consommation toutes
énergies confondues

-50 000

feuilles de papier entête

73%

de procédures de marchés publics
concernées par une clause ou un critère
environnemental



RETOUR EN IMAGES SUR 2023



PLANTATION D'ARBRES DE LA FORÊT ENCHANTÉE



ÉCOLE VERTES RIVES



ÉCOLE SAINT RUF



SQUARE INDOCHINE



LA VOIE VERTE OULLE CONFLUENCE



MAISON DU PARC



ÉCOLE ARROUSSAIRE



PISCINE JEAN CLÉMENT



TOUS ACTEURS DU CHANGEMENT, POUR UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE SUR LA DURÉE



TOUS ACTEURS DU CHANGEMENT, POUR UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE SUR LA DURÉE



Orientation 1 Diffuser la culture de la transition

Ce ne sont pas moins d'une trentaine d'évènements qui ont été organisés tout au long de l'année 2023 afin de sensibiliser les habitants au changement climatique et à la transition énergétique.

Les actions phares

- L'une des principales préoccupations de 2023 a été la **ressource en EAU** en période de forte sécheresse et dans le cadre de sa politique publique de sobriété, la Ville a sensibilisé les citoyens au travers de plusieurs animations proposées par l'association France Nature Environnement 84, financées par la Ville, en juin/juillet 2023 à la médiathèque Ceccano, à la bibliothèque Champfleury, au centre social Espace pluriel et à la bibliothèque éphémère Jean Louis Barrault.

De même, l'association OPUS, via l'animation « Sensibilisation à l'environnement et découverte du territoire avignonnais » financée par la Ville, a fait le choix de la thématique « **l'eau, un bien commun, entre abondance et rareté** » pour faire découvrir le Chemin des canaux sous un angle de vue original.

Enfin, une exposition interactive « **Durance 360°** » de l'association France Nature Environnement – PACA et des animations par FNE Vacluse, en partenariat avec la Ville d'Avignon, nous a invité à découvrir la Durance à 360° afin d'en savoir plus sur cette rivière majeure pour notre territoire.



Animation scolaire de l'exposition Durance 360° le 21 septembre 2023



TOUS ACTEURS DU CHANGEMENT, POUR UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE SUR LA DURÉE

• En outre, une autre préoccupation est de sensibiliser les citoyens à la **NATURE en ville** avec des animations autour du jardinage, du compost, de la végétalisation participative, de la découverte des oiseaux et des arbres, de la signalétique, des pesticides, de l'alimentation. C'est à l'occasion de nombreuses manifestations organisées par la Ville qu'ont lieu ces animations :

- Lors du **Printemps des Parcs** et d'un premier **marché aux fleurs et aux plantes** au mois d'avril,
- Lors la « **Fête de la Nature** » sur l'île de la Barthelasse et la 2ème **Fête sous le Tilleul** au mois de mai,
- Lors de la première édition de la **Fête du grand parc des îles** avec l'inauguration de la Maison du Parc et de la visite de la **coulée verte urbaine « comestible »** d'Avignon dans le quartier Ouest au mois de juin,
- Lors de l'**Agora** au mois d'octobre avec la projection-débat de la campagne documentaire du Collectif « Secrets Toxiques » autour de la question de la toxicité des pesticides
- Et, enfin, lors des animations autour de la **grainothèque** de la ville animées par l'association Semailles et financées via l'appel à projet du Grand Avignon de novembre 2023 à mars 2024 dans tous les quartiers d'Avignon.

La culture n'est pas en reste, vecteur de liens avec la nature, notamment dans le cadre de la 20ème édition des **Rendez-vous aux jardins** en juin, avec pour thème : « Les musiques du jardin », les visites et conférences sur Jean-Henri Fabre et le changement climatique au **Muséum d'Histoire Naturelle « Esprit Requieren »** et enfin, en septembre, le **Forum du patrimoine** a pris pour thème le « Patrimoine Vivant ».

Les bibliothèques municipales ont participé également à la sensibilisation des citoyens au travers d'animations :

- O L'organisation à la bibliothèque Pierre Boule au mois d'octobre d'un « Escape Game » éducatif « **Enigma Botanica** » pour sensibiliser à la diversité végétale de notre monde
- O L'animation de « **Bestioles and Co...** », des histoires, de l'observation et de la découverte
- O Des lectures dans les parcs comme les « **Rendez-vous au parc** »
- O Des ateliers comme « **construis ton herbier** »



TOUS ACTEURS DU CHANGEMENT, POUR UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE SUR LA DURÉE

• Enfin, il est également crucial de sensibiliser les citoyens au **CADRE DE VIE** avec des **animations citoyennes autour des déchets, du zéro déchet**, de l'incivisme, de la pollution telles que :

- l'opération mondiale de « **nettoyage de la planète** » (ou WORLD CLEAN UP DAY) qui s'est déroulée avec le soutien de la Ville en septembre

- la première édition de l'opération « **Nettoyons le Sud** » en avril : « Nettoyons le Sud », ce sont plus de 400 kg de déchets (sans compter les encombrants) qui ont été ramassés sur une demi-journée, cette quantité montre également le travail nécessaire aux agents de la collectivité pour maintenir une Ville propre au quotidien.

Focus : La Ville a organisé, les 13, 14 et 15 septembre, des opérations de nettoyage avec les élèves des écoles Massillargues et Vertes Rives. Soit 446 petits Avignonnais, encadrés par 44 adultes. Les écoliers ont récolté aux abords de leurs établissements plus de 276 kg de déchets, dont 101 kg de plastiques recyclables, 31 kg de verre et quelque 1 000 mégots.

Organisateur	Nombre de clean up	Nombre de participants	Masse totale en kg
Kiabi	1	3	40
Ecoles Massillargues élémentaire + maternelle & Vertes Rives élémentaire	3	490	280
Audrey Grilliat - Crédit mutuel	1	9	19
Mission locale	1	9	15
Teinturiers	1	10	25
Claire Delafon	1	2	10
Grégoire Metaxian	1	7	120
GIPES - Lanternier	1	50	84
Eco Lab Environnement Vaucluse	2	29	62
Entreprise Tut Tut	1	16	150
Totaux	13	625	805

Statistiques du « nettoyage de la planète » 2023 à Avignon

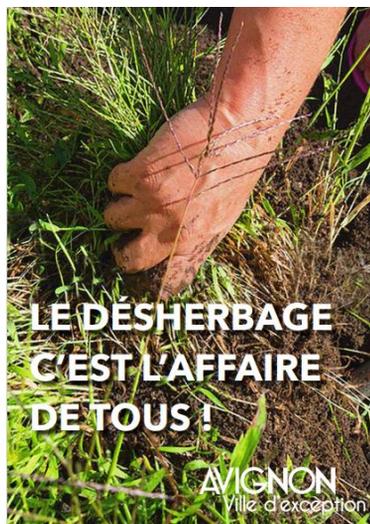


TOUS ACTEURS DU CHANGEMENT, POUR UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE SUR LA DURÉE

et des animations autour du désherbage afin de sensibiliser les riverains à leur obligation de désherber et d'entretenir leur trottoir, au droit de leur façade jusqu'au caniveau, telles que l'opération « **désherber son trottoir sans phyto, c'est l'affaire de tous** » en juin et une opération de désherbage de rues de l'intra-muros en octobre dernier par les services de la Propreté urbaine et des Espaces verts de la Ville, accompagnés par la Régie des Quartiers et de citoyens dans le cadre du dispositif TAPAJ (Travail Alternatif Payé à la Journée) ou de Travail d'intérêt général.

Les autres actions

- En juin, la Ville a organisé :
 - Dans le cadre de sa candidature au programme de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine « **Quartiers résilients** », une rencontre « **Les quartiers en rénovation urbaine aux avant-postes de la Ville de la transition écologique** » au Château de la Barbière.
 - Un « **Atelier Bénézet** », 2ème édition ayant pour thème « **Avignon sur la qualité d'habiter, de concevoir la Ville de demain** » associant les opérateurs immobiliers, les architectes, paysagistes, urbanistes et agents municipaux pour trouver les réponses pratiques à adopter face aux bouleversements climatiques.
 - Une après-midi spéciale **au parc Champ Vert de l'écoquartier Joly-Jean** avec la Société Publique Locale (SPL) Grand Avignon Aménagement, pour favoriser les rencontres entre les nouveaux arrivants et les résidents de longue date et créer une communauté dynamique et solidaire autour de l'écoquartier.
 - Le 29 juin 2023 une classe de l'école F Mistral a participé au **désherbage du centre-ville** avec les agents municipaux des espaces verts.



Désherbage dans le centre -ville par une classe de l'école F. Mistral le 29 juin 2023

Le guide « Avignon : Qualité d'habiter la ville de demain »



TOUS ACTEURS DU CHANGEMENT, POUR UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE SUR LA DURÉE

- Pour la **Semaine Européenne du Développement Durable** du 16 septembre au 8 octobre 2023, sur le thème « **Agir au quotidien** » avec entre autres animations le Village du développement durable lors de la fête du quartier Ouest.



Village du développement durable lors de la fête du quartier Ouest le samedi 7 octobre 2023

- **Avignon Vélo Passion** s'est tenu en octobre et, pour la première fois, la Ville a animé des ateliers et tables rondes sur la mobilité durable, l'écomobilité scolaire et sur le « vélo pratique au quotidien ».

La remise d'un vélo électrique à la gagnante du jeu concours « Ville d'Avignon » a été remis en novembre.

- A l'occasion de la **Journée internationale des droits des femmes**, célébrée le 8 mars, et la campagne de lutte pour l'égalité professionnelle "Hommes Femmes" menée par la Ville, Cécile Helle - Maire d'Avignon et Dominique Santoni - Présidente du Conseil Départemental de Vaucluse ont rendu un hommage à toutes les femmes et, en particulier, aux Agentes de la Ville d'Avignon et du Conseil Départemental réunies lors d'un concert.

- Enfin, le 25 novembre, c'est la **Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes**. Dans ce cadre, la Ville d'Avignon a illuminé le Pont Saint-Bénézet en orange.



Orientation 1 Diffuser la culture de la transition



+32000 € d'enveloppe de subventions utilisées à la mise en œuvre d'actions d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)

+805 kg de déchets ramassés, **+625 participants** lors de la journée mondiale de nettoyage de la planète

+9950 € de financement par le Grand Avignon dans le cadre de son appel à projets d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

20 classes ont visité le jardin pédagogique de la pépinière municipale, soit **+300 élèves**. Ces enfants des écoles ont été sensibilisés à la gestion de l'eau, aux plantes et à la biodiversité, au recyclage des déchets



- Un projet de mise en place d'un programme pédagogique « de la graine à la plantation » auprès des enfants des écoles de la Ville est en cours de préparation
- La constitution de collections liées à l'environnement et à la transition écologique pour la future bibliothèque Puzzle dans le quartier Est
- Le déploiement de la grainothèque dans les bibliothèques
- La programmation culturelle pour sensibiliser au développement durable
- La 1^e édition de « Jardiner la Ville » ayant pour thème la découverte de la biodiversité urbaine dans les bibliothèques
- Les réflexions sur la décarbonation du circuit du livre



Orientation 2 Favoriser la mobilisation de chacun

Plusieurs instances participatives existent, et de nouvelles sont développées, dans l'objectif d'associer les citoyens à l'amélioration de la qualité de vie de leur ville.

Les actions phares

- Le développement de la Plateforme "Je Participe"

Lancée en 2021, cette plateforme a été créée dans le but de favoriser la participation des citoyens. Elle permet d'impulser une palette d'actions importantes : consultation, sondage, interpellation, budget participatif, boîte à idées, réseau d'entraide, votation...

De décembre 2022 à fin février 2023, un travail de refonte de la plateforme a été réalisé. L'objectif de cette refonte était de rendre la plateforme plus lisible ainsi que d'ouvrir de nouveaux espaces de démarches participatives, pour les associations, les usagers et les services de la Ville.

Cet outil est de plus en plus identifié et permet de prendre en compte les avis et les expressions des citoyens.

- Le Budget Participatif

En 2023, les projets suivants ont été livrés

- Création d'une aire de jeux théâtrale dans le cadre de la requalification du Square Indochine : Spectacul'aire
- Plantation d'arbres fruitiers à Montfavet
- #AVIGNON (lettres en Capitale) inauguré le 3 juin 2023
- Traverser autrement – passage piéton sécurisé

Et des chantiers participatifs ont été mis en place

1/ Expérimentation sur la rue Râteau : Projet transitoire avec mise en place d'un espace végétalisé avec pose d'anciennes jardinières, plantation, enduit des jardinières avec les habitants et implication des acteurs associatifs et des citoyens.

2/ Plantation participative sur le projet « Révolution fruitière » à Montfavet : une quinzaine de citoyens très impliqués. Ce projet est détaillé dans l'Orientation 8 du présent document.



Aire de jeux square Indochine



TOUS ACTEURS DU CHANGEMENT, POUR UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE SUR LA DURÉE

- **Le Forum des associations**

Cette année la manifestation a eu lieu le dimanche 3 septembre 2023.

261 associations étaient présentes soit une progression de 2,8% par rapport à 2022, parmi lesquelles 25 nouvelles associations.

Comme chaque année, l'événement est très fréquenté, 7 200 visiteurs comptabilisés et avec, depuis 3 ans, l'installation d'un **village du développement durable**.

Cet événement, permettant d'offrir une vitrine sur le monde associatif, est également un espace où, depuis 2 ans, sont rendus visibles leurs besoins en termes de bénévolat, ainsi, 56 offres ont été affichées sur le mur du bénévolat.

Le Forum est également un lieu où sont proposées des nouveautés, notamment avec un stand de l'engagement citoyen, le programme enrichi a été élaboré avec identification par couleur/thématique afin d'en faciliter sa lecture, mais aussi avec les coordonnées des associations, afin que ce programme soit utile même après le forum pour prendre contact avec une association.

Un questionnaire visiteurs a été élaboré, afin de recueillir leurs impressions sur la manifestation, avec des retours à 95% très satisfaits.



Les autres actions

- **La Réserve Citoyenne**

La Réserve Citoyenne compte 137 membres.

Cette année, il a été lancé 15 missions auprès de la Réserve Citoyenne.

6 ont concerné un accompagnement auprès des associations, dont notamment Unis Cité dans le cadre du World Clean Up Day, la Banque alimentaire pour la collecte nationale, La nocturne des papes pour le balisage de la course, ou encore le Centre social Espace Pluriel pour l'accompagnement à la scolarité.

9 ont concerné un accompagnement auprès des services de la Ville, dont notamment lors des fêtes de quartier, de vide grenier, les colis de Noël, ou bien le musée du Petit Palais.

-> **Au total, ce sont 66 réservistes qui se sont mobilisés.**

- **Le Conseil de la Vie Associative (CVA)**

Instance renouvelée en 2022, les 35 membres du CVA ont priorisé l'une de leurs réflexions autour de la mise en place d'un événement pour le soutien à la vie associative. 3 ateliers consacrés à ce sujet ont été nécessaires.

Toutes les contributions ont été formalisées par la Direction Vie Participative dans le cadre d'une **note pour la mise en place d'un salon de l'engagement citoyen et du bénévolat**, qui a été présentée aux membres du CVA.



TOUS ACTEURS DU CHANGEMENT, POUR UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE SUR LA DURÉE

- Mise en place de planning de permanences et de démarche d'« aller vers » tant sur le volet participatif, associatif, que numérique

Cette année est marquée par une **volonté de proximité** à la rencontre des Avignonnais sur des lieux de vie, d'étude, de flux d'habitants...

Ainsi, plusieurs démarches ont été faites en ce sens :

- 5 ateliers pour la promotion de la plateforme "Je participe" notamment auprès des Conseillers numériques, et centres sociaux.
- Près de 30 campagnes de terrain pour la promotion de la Convention Citoyenne de la Jeunesse, auprès des collèges et lycées.
- 9 permanences au sein des Mairies de Quartier pour information et/ou accompagnement sur la campagne de subvention.

- **La conservation du patrimoine**

L'action participative permettant de conditionner et conserver **l'herbier du Museum Esprit Requien**, démarrée en 2022, a permis de conditionner d'ores et déjà un total de 13 922 planches d'herbier, avec l'aide de bénévoles.

- **Le Défi Déchets**

15, c'est le nombre de familles du quartier des Neuf-Peyres recherchées pour participer à l'opération « **Défi déchets, agir à la maison** ». Ce défi collectif, mené de mai à octobre 2023, consiste à engager des ménages dans la transition écologique et la baisse de production de déchets dans les foyers.

L'opération est portée par le Grand Avignon, soutenue par la Ville, conformément aux orientations du Plan local pour le Climat. Sa mise en œuvre a été confiée à l'association Les Petites Choses et à la coopérative L'Eveilleur. Le lancement de cette opération a eu lieu le 3 mai dans le parc situé rue Annibal de Ceccano.



Défi déchets, agir à la maison le 3 mai 2023



Orientation 2 Favoriser la mobilisation de chacun



10 consultations de la plateforme jeparticipe.fr lancées au total sur l'année 2023

Fréquentation de la plateforme du 1er janvier au 31 décembre 2023 :

- 39 410 visiteurs
- 328 nouvelles inscriptions soit 2 557 inscriptions au total
- 217 990 pages vues

Sur les 69 projets du Budget participatif : 53 projets livrés, 16 en cours de réalisation ou restant à réaliser.



Mettre en place le 1er salon de l'engagement citoyen et du bénévolat



Orientation 3 Accompagner la transition des acteurs du territoire

Le CCAS, Avignon Tourisme, l'ECOMIN, les structures sportives, ce sont autant de satellites de la Ville qui ont engagé leur transition écologique, notamment en faveur de la santé publique et de la lutte contre le changement climatique.

Les actions phares

- **Tendre vers l'éco-responsabilité au CCAS**

O Pour la gestion de ses crèches, le Centre Communal d'Action Sociale d'Avignon (CCAS) favorise de plus en plus les **achats éco-responsables** notamment pour les produits d'entretien, couches, mobilier, produits textiles, vaisselle, jouets.

Il met en place également des **éco-gestes** pour les agents sur le gaspillage, le zéro plastique, le recyclage, le tri, le réemploi et la sensibilisation des enfants à la biodiversité et à une alimentation saine. Le CCAS tend vers l'éco-responsabilité en vue de l'obtention d'un label.

O D'autre part, les **émissions de gaz à effet de serre** 2023 du CCAS sont analysées afin d'établir, pour la première fois, son bilan accompagné d'un plan d'actions de décarbonation. Le total des émissions, sur le périmètre retenu, est de 887 tonnes équivalent CO2.

- **Promouvoir le tourisme éco-responsable**

Dans le cadre de la stratégie touristique « Avignon ambition tourisme, Nouvelles donnes » soumise au vote du Conseil Municipal en avril 2022, certaines actions menées par Avignon Tourisme sont réalisées comme :

la mise en place de forfait de stationnement dégressif,
l'incitation des professionnels du tourisme à se former,
la fédération d'un réseau de professionnels,
la diffusion de la cartographie des îlots de fraîcheur,
la création de parcours urbains insolites,
la création d'un pack famille,
la création d'une plateforme numérique.

Quelques illustrations :

[Baignade et activités fraîcheur | Avignon Tourisme Créateur d'expériences – Avignon Tourisme \(avignon-tourisme.com\)](#)

[Avignon en famille 2024 \(calameo.com\)](#)



TOUS ACTEURS DU CHANGEMENT, POUR UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE SUR LA DURÉE

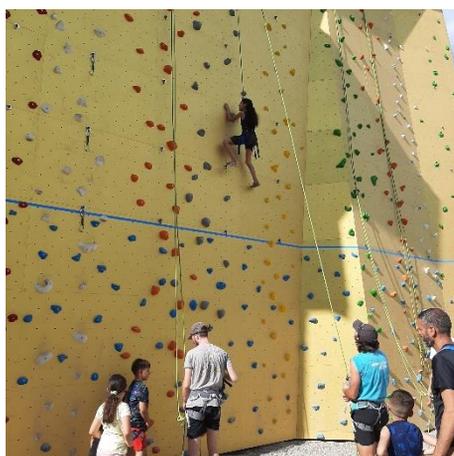
Les autres actions

• Le sport au service de la santé publique

Les crises environnementales et la pandémie de covid-19 ont révélé l'urgence de mener des actions sur la santé publique. La Ville d'Avignon accompagne les citoyens dans leurs pratiques.

- En mars 2023, une **conférence Sport Santé** a été organisée afin de sensibiliser la population aux problématiques de sédentarité et à la mise en place d'un mode de vie plus actif avec plus de 130 participants.
- Déploiement des **activités "Forme dans les parcs"** : en plus des interventions sur les parcs Chico Mendès, Plaine des Sports, Clos de la Murette, de nouvelles interventions se font désormais sur le stade Pierre BAIZET. Les activités enregistrent une augmentation du public féminin.
- Le **"Sport sur ordonnance"** et le **"Sport santé"** enregistrent également une augmentation des bénéficiaires. L'école municipale des sports du mercredi compte 24 inscrits en 2023, contre 4 en 2022.

- Dans le cadre du **label Avignon Terre de Jeux 2024** décerné par le Comité International Olympique, la Ville a organisé ses **2ème Jeux d'Avignon**, accueillant 147 équipes contre 25 en 2022, pour un total de 537 personnes.
- 2ème année d'**Etoilisation** pour 54 classes avignonaises, contre 36 en 2022, investies dans les temps de rencontres sportives autour des Jeux Olympiques de 2024. 1425 enfants ont bénéficié d'un support de communication, contre 692 en 2022, de prêt de matériels sportifs pour impulser une dynamique collective autour de l'aventure Olympique.
- Les **dojos solidaires** sont des structures sociales et éducatives permettant aux pratiquants des quartiers de pratiquer le judo et disciplines sportives associées, toute l'année, plusieurs fois par semaine, dans un club, à des tarifs d'adhésion sociaux avantageux. À la pratique sportive sont associés l'aide aux devoirs, des actions de lien social mobilisant les familles et dynamisant les quartiers. En 2023, ce sont deux salles du complexe des Continents situé à Monclar, qui ont été transformées en dojo solidaire.
- Dans le cadre du **bien-être au travail**, depuis septembre 2023, la Ville propose des activités sportives aux agents municipaux durant la pause méridienne, 3 jours par semaine dans 3 quartiers différents de la Ville, 60 agents sont inscrits.



2ème jeux d'Avignon à la Plaine des Sports



TOUS ACTEURS DU CHANGEMENT, POUR UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE SUR LA DURÉE

- La transition environnementale de l'ECOMIN

Le Marché d'Intérêt National s'est doté d'un nouveau nom et d'une nouvelle identité visuelle ECOMIN. L'ECOMIN se veut exemplaire en matière de circuits courts.

La transition a débuté sur 3 axes d'actions :

- L'axe énergétique : Le **plan de sobriété énergétique** a débuté dès 2022 se concrétisant par 484 319 KWh consommés en 2023 soit 9,6 % de moins par rapport à 2022 et environ 2t d'émission de CO2 évitées.

Les actions portent sur le renouvellement d'équipements de climatisation, chauffage, l'amélioration énergétique des box d'accueil des entreprises, l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques soit 16 points de charge jusqu'à septembre 2024, la sensibilisation aux gestes du quotidien, l'étude de remplacement des candélabres existants par des candélabres solaires, le remplacement des luminaires extérieurs par des luminaires LED.

- L'axe déchets : Suite à une étude des flux des déchets réalisée afin de caractériser les déchets produits sur le site, l'ECOMIN a procédé à la mise en place d'une **stratégie de collecte de déchets** sur le site en lien avec les entreprises :

- Sensibilisation : supports de communication, guide du tri, voir les entreprises dès qu'il y a une erreur de tri
- Mise en place de partenariats
- Accompagnement des entreprises le souhaitant dans le tri de leurs déchets.

- L'axe biodiversité : Le 2 décembre 2023, la Ville a présenté son **plan de végétalisation et de désimperméabilisation** du Marché d'Intérêt National. L'ECOMIN a élaboré un plan de désimperméabilisation et végétalisation du site afin de lutter contre les îlots de chaleur, avec le soutien de l'Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV). Seront plantés des végétaux favorisant la flore du Vaucluse, résistant au vent, à la sécheresse et aux contraintes en milieu urbain. Plusieurs dizaines d'arbres et d'arbustes seront plantés d'ici 3 ans afin d'en faire un espace plus durable. Les travaux démarreront en mars 2024.



Orientation 3 Accompagner la transition des acteurs du territoire



Sur l'ensemble des déchets sur l'ECOMIN, c'est 19% de déchets produits en moins par rapport à 2022. Soit 11 tonnes d'émissions de CO2 évitées et 90% de taux de valorisation des déchets.

Pour les palettes bois, ce sont 1800 qui ont été valorisées par l'entreprise Burban_Palettes, soit plus de 10 tonnes de bois.

Concernant les biodéchets, 30 tonnes ont été valorisées en 2023. Actuellement, une plateforme de compostage électromécanique est en place à la déchetterie de l'ECOMIN. L'objectif est la gestion interne des biodéchets du site pour promouvoir l'économie circulaire et réduire l'empreinte carbone.

La santé par le sport ce sont :

3551 enfants accueillis sur les activités sportives en périscolaire,

177 classes prises en charge par les éducateurs de la Ville,

46 stages sportifs proposés pour plus de 942 enfants participants,

783 seniors inscrits sur les activités spécifiques soit 36 activités hebdomadaires,

30 bénéficiaires pour les activités sport sur ordonnance,

entre 12 et 20 participants dans les parcs pour Forme dans les parcs,

308 enfants inscrits sur l'école de natation, 50 adhérents pour la saison Handi Nat



TOUS ACTEURS DU CHANGEMENT, POUR UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE SUR LA DURÉE

Orientation 4 Promouvoir une transition porteuse de nouvelles solidarités

Les projets de transition écologique, incluant les personnes les plus fragiles, vont permettre de lutter contre les inégalités sociales.

Les actions phares

• Mise en œuvre de l'OPAH RU à Avignon

Avignon a souhaité relancer un dispositif opérationnel en mars 2020, mais en y apportant quelques spécificités liées à son intégration au programme "Action Cœur de Ville" et il ressort la mise en place deux conventions d'OPAH-RU, qui portent sur :

- l'intra-muros dit OPAH-RU-ORT
- le reste de la Ville qui prend la forme d'une convention.



65 %

de l'objectif atteint sur la période de mars 2020 à mars 2023

	213 logements réhabilités en 3 ans	<i>Dont la moitié concerne des travaux d'économies d'énergie et autonomie</i>
	5M€ de travaux générés	<i>Soit l'équivalent de l'activité d'une entreprise de 30 ETP/an</i>
	3,2M€ de subventions soit un taux moyen de 64%	<i>Pour 1€ investi par la ville d'Avignon cela permet de déclencher 4-4,5€ de l'Anah et de réinjecter 10 € dans l'économie locale</i>
	14 copropriétés accompagnées	<i>Représentant 566 logements</i>
	13 Accompagnements sociaux	<i>13 ménages qui ont pu être accompagnés dans le cadre de la LHI</i>

La convention « Action Cœur de Ville » fait état, dans son volet habitat, de plusieurs enjeux intégrés dans le cadre de ce nouveau dispositif.

❖ Enjeu social : le parc privé, ayant un rôle moteur d'accueil et de mobilité résidentielle des populations à ressources modestes, se doit de proposer des logements décents pour tous, notamment en secteur intra-muros et ce en dépit de l'ancienneté du bâti.

❖ Enjeu environnemental : le parc résidentiel constitue la principale source d'émissions de gaz à effet de serre. À Avignon, 66% des résidences principales ont été construites avant la première réglementation thermique de 1974. Ce qui représente un parc de 28 000 logements potentiellement énergivores.

❖ Enjeu urbain et architectural : la reconquête du bâti existant est un fort enjeu pour le territoire. Les aménités urbaines et architecturales traduisent un certain cadre de vie dont la prise en considération peut être synonyme d'un redressement qualitatif du parc de logements.



TOUS ACTEURS DU CHANGEMENT, POUR UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE SUR LA DURÉE

Les autres actions

• « Avignon Ville Solidaire » est un dispositif de financement des associations qui œuvrent dans le champ de la solidarité. Les 5 thématiques prises en compte dans le cadre de l'appel à projet sont :

- O Renforcer l'aide alimentaire
- O Lutter contre les discriminations
- O Vivre la Ville avec son handicap
- O Éduquer pour vivre en meilleure santé
- O Lutter contre la précarité et l'isolement

De plus 9 associations sont conventionnées pour trois années, et s'inscrivent dans la lutte contre la précarité en particulier au moyen de :

- O L'aide alimentaire apportée aux personnes fragilisées par leur situation économique,
- O L'accès aux droits, pour les personnes souvent sans abri ou en situation de difficulté administrative.

• L'ouverture en mars 2023 de la **maison partagée Flammarion** qui a pour objectif d'aider matériellement et psychologiquement les jeunes confrontés à la précarité, la pauvreté, et l'exclusion sociale, notamment au moyen de l'insertion par le logement. Gérée par l'association Loger Jeunes Vaucluse, la Ville a accompagné la mise en place d'un bail de réhabilitation pour la réalisation d'une résidence partagée de 5 logements.

• Depuis 2021 et la pandémie de Covid-19, l'association IciPass (Initiative Citoyenne pour l'Impulsion et la Promotion de l'Action Sociale et Solidaire), responsable du Supermarché Solidaire d'Avignon, est subventionnée par la Ville pour la confection des **corbeilles solidaires** et colis d'hygiène au profit des seniors et des étudiants (5 378 corbeilles seniors distribuées, 1 978 corbeilles étudiants distribuées, 4 200 bénéficiaires des corbeilles de Noël).

On note l'augmentation des bénéficiaires. De même, la ville a conventionné avec l'association IciPass pour le don de denrées alimentaires dans le cadre des productions surnuméraires de la Cuisine centrale et afin de lutter contre le gaspillage alimentaire et aider les plus démunis.



TOUS ACTEURS DU CHANGEMENT, POUR UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE SUR LA DURÉE

• Le projet « Logement d'Abord »

○ Les acteurs du projet ont été sensibilisés en mai 2023 lors d'un séminaire sur les « Enjeux relatifs à l'accompagnement, à l'accès et au maintien dans le logement des personnes vulnérables » afin de développer une culture professionnelle partagée

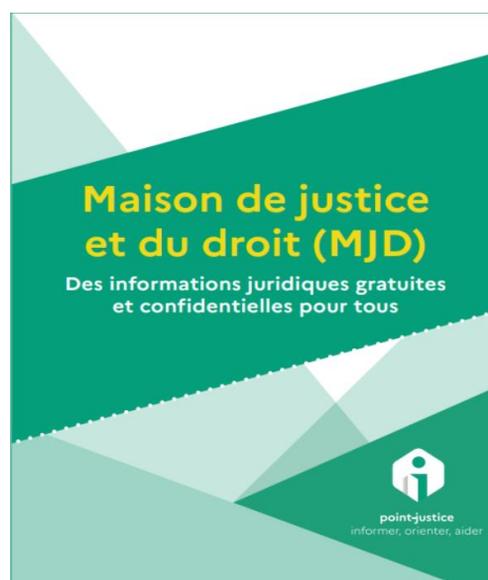
○ 94 283 €, c'est la subvention accordée par l'État à la Ville d'Avignon en 2023 au titre du « Logement d'Abord ». Le service municipal « Accès au logement » participe à la réponse apportée par la Ville aux ménages sans résidence stable de la commune.

Ainsi en 2023 la Ville a enregistré 25% des demandeurs privés de logement personnel. Elle a priorisé le "positionnement" de ces ménages auprès des bailleurs sociaux, cela représente 40% des positionnements réalisés par le service accès au logement social.

• La création du **Repère de la Caserne**, espace municipal situé 102- 104-106 rue Carreterie, qui comprend une Maison des Projets pour tous les citoyens, une AGORAé pour les étudiants et une Maison du Commerce qui seront à la disposition des publics pour mieux vivre leur Ville. L'inauguration de L'AGORAé, une épicerie sociale et solidaire par et pour les étudiants a eu lieu le 20 septembre 2023.

• La coordination des acteurs de territoire a permis de favoriser le partenariat et l'orientation des publics les plus fragilisés par la **fracture numérique** vers les mairies de quartier et les maisons communes. Ce partenariat a été un vecteur de cohésion sociale et d'égalité des chances.

• La **Maison de Justice et du Droit d'Avignon** a 5 ans. En 2023, la stratégie territoriale de prévention a permis la création d'un axe « accès au droit et égalité femme/homme ».



• Depuis 2019, la Ville contribue au développement de **l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)**. En avril 2023, l'appel à projets « ESS » a permis l'attribution de subventions à 14 associations pour un montant de 47 500 €, **dont 8000 € pour le soutien aux activités d'insertion par l'emploi agricole**. Les projets portent sur l'ESS, les nouveaux modes de consommation, l'émergence de tiers lieux et la promotion de l'alimentation durable.



TOUS ACTEURS DU CHANGEMENT, POUR UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE SUR LA DURÉE

- **Accessibilité et insertion des personnes portant un handicap**

O Du 5 juin au 9 juin 2023, la Ville a organisé la **Semaine Olympique et Paralympique** sur la Plaine des Sports. Des activités de découvertes sportives olympiques et paralympiques ont été proposées l'après-midi aux enfants inscrits aux temps périscolaires.

O Le programme « **Club inclusif** », lancé dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris, gratuit, est intégralement financé à l'échelle locale par la Ville d'Avignon, labellisé Terre de Jeux 2024. Cinq clubs de la Cité des Papes se sont portés volontaires pour participer au programme. L'objectif est d'ouvrir les clubs sportifs aux personnes en situation de handicap, dans une démarche d'inclusion sociale.

O Les cinq musées municipaux ont agi en faveur du développement et de l'**accessibilité des publics** : visites en langue des signes française, visites multisensorielles, actions d'insertion professionnelle comme « CV des légendes », « Ces mots qui me dessinent », accueil du public sénior comme « Le Bel âge », visites avec l'Espace pluriel/CCAS.

- Concernant la démarche **Ville Amie des Aînés** (VAA), la Ville a marqué son engagement par la définition de la "stratégie bien vieillir à Avignon" délibérée au Conseil Municipal d'avril 2023.

Extrait de la délibération "stratégie bien vieillir à Avignon" :

« Bien vieillir », c'est avant tout vieillir en bonne santé, en toute autonomie, sans réduction des capacités d'action des personnes. Préserver et renforcer l'autonomie vise à permettre de conserver ou retrouver sa capacité à prendre des décisions et à choisir chaque étape de sa vie quotidienne sans devoir dépendre d'une tierce personne. En favorisant les conditions du « bien vieillir », la Ville prend en compte la diversité de ses Aînés :

- Les habitants âgés et actifs, le plus souvent « jeunes retraités », majoritairement âgés de moins de 75 ans
- Les personnes touchées par une perte progressive de capacités dans une ou plusieurs tâches de la vie quotidienne (entre 75 et 85 ans)
- Les personnes plus dépendantes (au-delà de 85 ans)"



TOUS ACTEURS DU CHANGEMENT, POUR UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE SUR LA DURÉE

- **L'aide à l'insertion professionnelle**
 - La Ville accueille des participants dans le cadre du **Travail d'Intérêt Général (TIG)** et contribue positivement à la réinsertion des personnes concernées par le TIG. Ainsi, en 2023, ce sont 45 personnes placées en TIG qui ont été accueillies au sein de notre collectivité.
 - Les **clauses sociales d'insertion dans les marchés publics** de la Ville d'Avignon : Grâce à l'appui de la structure facilitatrice de la Mission Locale Jeunes du Grand Avignon depuis 2014, la Ville insère des clauses sociales dans ses marchés publics.

En 2023, on observe un léger tassement du nombre d'heures d'insertion et on observe que les marchés de prestations d'insertion au travers l'entretien de la voirie et des espaces verts génèrent environ 65 % des heures totales réalisées.

La Mission Locale Jeunes s'est vu décerner le prix Coup de Cœur du jury lors de la remise des Trophées de l'achat socialement responsable à Paris en décembre 2023, avec son action portant sur « L'inclusion au service de la restauration scolaire. Un exemple de marché objet d'insertion ».

LES CHIFFRES CLES EN 2023



27 Opérations suivies – 91 marchés

70 marchés de travaux
21 marchés de services
Aucun marché de fournitures



49 666 heures d'insertion réalisées

soit 27,3 ETP sur la base de 1680 heures/an
soit **42 % des heures réalisées sur l'ensemble du territoire du Grand Avignon** (117880 heures au total)

8 016 heures réalisées dans le cadre des marchés ANRU de la Ville

7 115 heures au titre de la GUSP - 901 heures dans le cadre d'un marché de travaux



172 bénéficiaires



Orientation 4 Promouvoir une transition porteuse de nouvelles solidarités



Dans l'habitat : 213 projets d'aide à la rénovation de l'habitat sont répartis ainsi :

- ✓ 26 projets de travaux lourds
- ✓ 80 projets autonomie
- ✓ 104 projets d'économie d'énergie
- ✓ 3 projets à double enjeu : autonomie et économie d'énergie

Les partenaires ont participé aux projets des administrés de la Ville d'Avignon à hauteur de :

- ✓ 2 212 862 € pour l'ANAH
- ✓ 497 468 € pour la Ville d'Avignon
- ✓ 278 616 € pour la région SUD
- ✓ 152 113€ pour le Grand Avignon
- ✓ 36 352 € pour le conseil départemental 84

Dans le monde associatif : En 2023, 29 associations qui œuvrent dans le champ de la solidarité ont été soutenues pour un montant global de 91 200 €

Dans le numérique : En 2023, les conseillers numériques et le médiateur numérique ont accompagné 4337 usagers, activité en hausse + 52% par rapport à 2022. Les conseillers et le médiateur numérique ont également utilisé comme levier le dispositif « Un été à Avignon » dans le cadre des inscriptions des sorties familles à la mer. Ce dispositif a permis de toucher 660 adultes et enfants des Quartiers Politique de la Ville (QPV) en 2023 (sorties familles à la mer).



Orientation 5 Considérer la jeunesse comme force motrice de la transition

De la maternelle à l'entrée dans le monde du travail, la jeunesse a besoin d'être guidée pour être autonome plus tard.

Les actions phares

- Mise en place d'une Convention Citoyenne de la Jeunesse

Cette démarche s'est inscrite dans une démarche projet dans le cadre de la mise en place du **Conseil Local de la Jeunesse (CLJ)**. Cet événement se voulait un moment porteur et fédérateur pour les 12/17 ans afin de les inscrire dans une démarche constructive et participative, ayant pour objectif de favoriser les candidatures pour les CLJ afin de décliner à partir des contributions des jeunes une feuille de route à proposer au CLJ.



Convention citoyenne de la Jeunesse le 15 novembre 2023

Le 15 novembre 2023, la Ville a souhaité impliquer les adolescents de 12 à 17 ans afin de mieux connaître leurs besoins et usages mais également accroître leur implication à la vie citoyenne. La Ville crée ainsi un premier rendez-vous avec la **Convention Citoyenne de la Jeunesse**, ouverte à tous les jeunes Avignonnais de 12 à 17 ans afin qu'ils se rencontrent, réfléchissent et fassent entendre leur voix sur des sujets et enjeux importants pour la Ville, au présent et au futur. 140 jeunes étaient présents, une quinzaine de structures, 28 candidatures. À ce jour, 12 ont confirmé leur candidature avec autorisation parentale signée.

Ce qui est ressorti de l'atelier « environnement » est :

- Faire des actions favorisant les mobilités douces,
- Lancer des actions propreté,
- Faire des plantations, plus de verdissement,
- Économiser les ressources, opération de tri,
- Devenir ambassadeurs auprès de leur pairs.

Leurs réflexions, idées et envies, liées à des questions en lien avec la transition climatique, serviront de feuille de route à un Conseil Local des Jeunes, émanation plus réduite de cette assemblée annuelle, qui sera créé en 2024.



TOUS ACTEURS DU CHANGEMENT, POUR UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE SUR LA DURÉE

Les autres actions

- Conseil municipal des Enfants

En janvier 2023, 68 nouveaux jeunes élus du Conseil municipal des enfants ont présenté les projets qu'ils mettront en place jusqu'en juin 2024, suivant les commissions de travail dans lesquelles ils sont intégrés.

Le Conseil Municipal des Enfants d'Avignon a été honoré à l'Assemblée Nationale à Paris le 26 octobre par l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes.



Les enfants du CME sur les colonnes de Buren

- Le 12 juin 2023 a eu lieu, à la Plaine des Sports, la remise de Prix « Mon Eco'0

Un challenge inter-écoles où les élèves sont invités à réaliser des défis en lien avec l'écologie.

En septembre 2023, la Ville organise la 2e édition de « Mon Eco'0 » pour une réalisation en 2024.



Remise des prix Mon Eco'0

- Dans le cadre de la Journée de la Laïcité :

Le vendredi 8 décembre, les enfants de l'école Jean-Henri Fabre ont participé à la plantation d'un arbre de la Laïcité,

Le samedi 9 décembre, les élèves du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont participé à la plantation d'un arbre de la Laïcité au Jardin de la bibliothèque Ceccano.



Journée de la laïcité avec les enfants du CME



Orientation 5 Considérer la jeunesse comme force motrice de la transition



INDICATEURS

20 écoles ont participé au challenge **Mon Ecol'O** en 2023 et ont réalisé 124 projets de développement durable.

Ainsi, 25 hôtels à insectes, 15 potagers, 10 bacs de récupération d'eau, 8 poubelles de tri ont été installés dans les écoles.



PERSPECTIVES

Installer le premier Conseil Local des Jeunes



BIEN ÊTRE ET CADRE DE VIE DE QUALITÉ, LEVIERS D'UNE TRANSITION HEUREUSE



BIEN ÊTRE ET CADRE DE VIE DE QUALITÉ, LEVIERS D'UNE TRANSITION HEUREUSE



Orientation 6 Développer un urbanisme exemplaire et opter pour des aménagements publics vertueux

Les outils qui participent à un urbanisme exemplaire sont le plus souvent réglementaires.

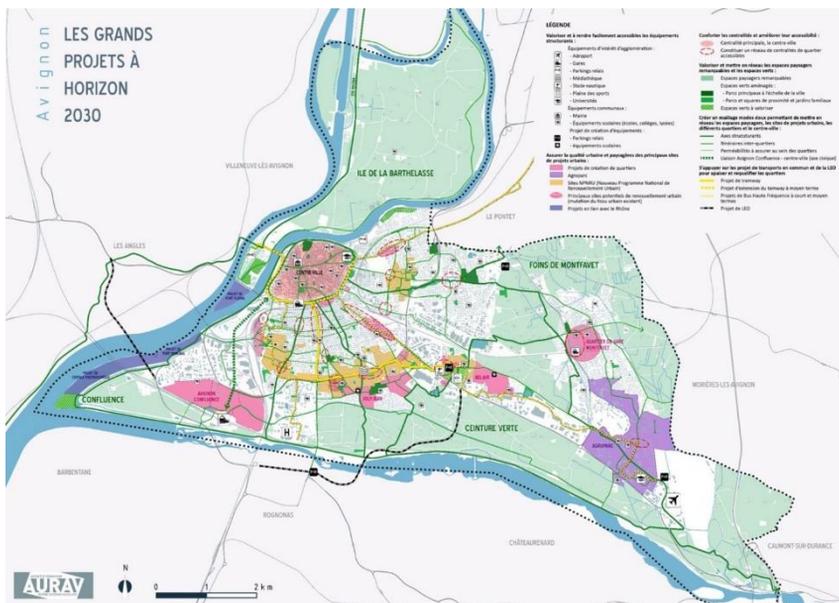
Les actions phares

- Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Afin de lutter contre le changement climatique, l'ADEME déploie la stratégie nationale bas carbone sur les territoires. Avignon a été lauréate de l'expérimentation « Planification bas carbone » en particulier sur l'axe des modes doux.

En février 2023, le PLU approuvé a été labellisé « Planification bas carbone » par l'ADEME et est entré en application en mars 2023.

Le nouveau PLU est un document très illustré ce qui permet aux usagers et aux différents acteurs de mieux appréhender leurs projets.



Le nouveau PLU d'Avignon



BIEN ÊTRE ET CADRE DE VIE DE QUALITÉ, LEVIERS D'UNE TRANSITION HEUREUSE

- Le Règlement de voirie durable et résilient

Approuvé en conseil municipal d'avril 2023, il propose une approche renouvelée des techniques, d'entretien et d'exploitation de la route, résolument tournée vers l'innovation et l'expérimentation, au service de la transition écologique et d'un aménagement durable du territoire.

Il comprend 4 orientations prioritaires :

- garantir une gestion exemplaire du réseau routier communal, en matière de sécurité routière et de modernisation de l'infrastructure, en replaçant l'usager au cœur de l'action Municipale ;
- mobiliser le réseau routier comme un vecteur d'attractivité du territoire, à travers la lutte contre les nuisances et l'amélioration du cadre de vie des Avignonnais ;
- faire de la route un puissant levier de décarbonation, en développant un réseau routier à haute qualité environnementale, et en adaptant l'infrastructure au changement climatique ;
- engager une véritable transformation de l'infrastructure routière, plus connectée et tournée vers les nouveaux usages.

Ce document intègre également les enjeux d'économie circulaire dans le cadre des opérations de marchés de travaux du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) tels que le réemploi des matériaux / déchets du bâtiment.

- La poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route « Zéro transit » approuvée en 2021

Le plan « Zéro transit » vise à diminuer très fortement les circulations massives de transit, y compris de poids lourds, et plus globalement, les circulations subies qui impactent fortement la qualité de vie des résidents de certains quartiers d'Avignon tels que le **quartier Sud le long du Boulevard Charles de Gaulle** mais aussi les **faubourgs et la Ceinture verte**.

Les actions d'apaisement des voiries, de limitation du trafic de transit et de sécurisation des déplacements participant, en effet, à l'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens.



Avenue du moulin de notre dame



BIEN ÊTRE ET CADRE DE VIE DE QUALITÉ, LEVIERS D'UNE TRANSITION HEUREUSE

Les autres actions

- L'évaluation environnementale des projets

C'est un outil de suivi permet de noter et qualifier 4 enjeux fondamentaux en adéquation avec le Plan Climat Local : Zéro Transit, Zéro Degré, Zéro ressources et la mise en place d'une gestion durable des espaces requalifiés et de nature en Ville. La totalité des projets réalisés en 2023 intègrent systématiquement ces critères.

- La mise en œuvre de la charte de l'arbre

Il est à noter un usage régulier de la charte de l'arbre dans le cadre des travaux, les marchés d'aménagement et lors des arrêtés de voirie lorsqu'il y a présence d'arbres sensibles et non sensibles au chancre coloré.

- Le Règlement local de Publicité (RLP)

L'année 2023 a été consacrée aux orientations du RLP qui ont été travaillées avec les élus en atelier, avec les conseils de quartier et débattues en Conseil Municipal en septembre 2023.

L'élaboration du règlement écrit et graphique a également démarré en 2023 et poursuivi en 2024 nécessitant une mise en cohérence avec d'autres actions : revalorisation de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure, renouvellement du contrat de mobilier urbain, schéma directeur sur la signalisation locale.



BIEN ÊTRE ET CADRE DE VIE DE QUALITÉ, LEVIERS D'UNE TRANSITION HEUREUSE

- Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)

Le 16 décembre 2023, le Conseil Municipal a voté l'engagement de la procédure de révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur d'Avignon. La maîtrise d'œuvre de la révision a été confiée à une équipe fondée autour de l'Agence d'architecture de Philippe Prost, grand prix national de l'architecture 2022.

La délibération de prescription a défini des objectifs et des modalités de concertation :

- Poursuivre la dynamique sur l'intra-muros dans une logique de co-construction, de gouvernance élargie,

- Se doter d'un nouveau document de planification pour le Site Patrimonial Remarquable dans la continuité des nouveaux outils et des actions récentes,

- Prendre en compte les modifications induites par la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine,

- Réaliser un document certes règlementaire mais dans la logique d'urbanisme de projet, au service d'un centre-ville attractif et dynamique, incitant les habitants à devenir acteurs de la protection et de la mise en valeur des patrimoines de leur cité,

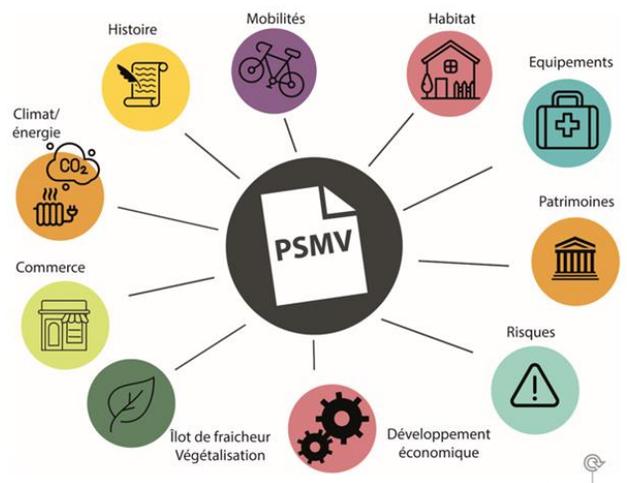
- Prendre en compte tous les patrimoines : le PSMV actuel ne prend quasiment pas en compte les patrimoines des XIX^e et XX^e siècles,

- Prendre en compte la question du théâtre afin notamment de concilier usages pluriels des lieux, conservation, mise en valeur et maintien des commerces en centre-ville,

- Prendre en compte les usages des habitants du centre ancien afin que les habitants soient acteurs de la protection du patrimoine du centre-ville dans la logique du label Ville et Pays d'Art et d'Histoire,

- Reconquérir les espaces inoccupés et diversifier l'offre de logement dans une logique de mixité sociale et intergénérationnelle. Permettre un meilleur confort de vie dans l'habitat ancien : lumière, rapport à l'extérieur, performance énergétique,

- Construire un document d'urbanisme à la hauteur des enjeux en termes d'adaptation au changement climatique et de maintien de la biodiversité. Capitaliser sur les atouts du centre ancien / expérimenter des solutions compatibles avec les enjeux de protection du patrimoine.



BIEN ÊTRE ET CADRE DE VIE DE QUALITÉ, LEVIERS D'UNE TRANSITION HEUREUSE

• Les outils de gestion des risques

- La maîtrise de l'urbanisation est un des outils de **prévention du risque naturel inondation**. Elle s'exprime au travers des Plans de Prévention des Risques Inondation (PPRI) prescrits et élaborés par l'État, le PPRI Rhône a été approuvé en juin 2023 par l'État.
- La consultation du public sur le **Programme d'Actions de Prévention des Inondations** de la Durance (PAPI) : Le PAPI a été lancé en 2019 sur la Basse Durance. Afin de poursuivre cette démarche et l'étendre aux communes de la Moyenne Durance et de certains affluents, un nouveau PAPI est prévu sur la période 2024-2030. La concertation a été menée jusqu'au 20 février 2023.
- Le plan national de **gestion des vagues de chaleur** en place depuis le 8 juin 2023 est venu compléter le plan "canicule". Ce plan a pour objectif d'informer sur l'arrivée des vagues de chaleur et ainsi de rappeler quels sont les bons gestes à adopter.

La Ville s'est en effet dotée depuis plusieurs années d'un système d'alerte de la population en cas d'évènement majeur sur la commune.

Les personnes âgées sont invitées à s'inscrire sur le registre sénior et de ce fait au système d'alerte, et à maintenir régulièrement à jour leurs informations via la cellule séniors.

Illustration : Des exercices de **prévention anti-crues** ont été menés sur plusieurs portes en 2023, menés par la Ville et supervisés par le Grand Avignon dans le cadre de sa compétence en matière de risques majeurs. Il s'agit de monter des batardeaux, dispositif temporaire pour limiter les infiltrations d'eau.

Des mesures sont prises par la Ville en cas de déclenchement du niveau orange et rouge et notamment la sensibilisation des personnes vulnérables par le biais de l'automate d'appels de masse, le recensement et le développement de points de fraîcheur dès la vigilance jaune, l'ouverture de la majorité des squares et jardins dès la vigilance jaune, l'organisation de visites à domicile sur demande des séniors ou de leurs proches dès le niveau orange, l'accueil des séniors dans des lieux climatisés ou tempérés, dès la vigilance orange et ouverture d'un lieu spécifique en vigilance rouge.



Mise en place de batardeaux



BIEN ÊTRE ET CADRE DE VIE DE QUALITÉ, LEVIERS D'UNE TRANSITION HEUREUSE

- Dans un contexte de déploiement croissant des antennes relais de téléphonie mobile et notamment de la technologie 5G utilisant de nouvelles fréquences d'émission, la Ville d'Avignon a souhaité pouvoir développer sur son territoire, en parallèle du dispositif national mis en place par l'Agence National des Fréquences (ANFr), un **réseau de surveillance des niveaux d'exposition des populations aux champs électromagnétiques** provenant de ces équipements.

La Ville a ainsi mis en place en juillet 2023, sur plusieurs sites de la commune, un réseau de surveillance permettant à la fois :

- De mesurer périodiquement l'exposition aux ondes électromagnétiques,
- D'accéder à une plateforme dédiée au stockage, à l'organisation et à l'affichage des mesures,
- De rendre accessible l'ensemble des données mesurées via un site web dédié aux administrés.

Le réseau est constitué de 3 capteurs électromagnétiques communicants, permettant la supervision de l'exposition électromagnétique sur le domaine public (5G).

Les données sont accessibles sur le site de l'observatoire des ondes

www.observatoiredesondes.com

- Concernant le suivi de la **qualité de l'air extérieur**, 2 stations de mesures, gérées par ATMOSUD, l'observatoire de la qualité de l'air en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, sont installées à Avignon afin de relever les concentrations en Ozone, Particules fines, Oxydes d'azote et Soufre.

En 2023, la Ville a passé une convention avec ATMOSUD pour faire installer une station de mesure de la qualité de l'air sur la rocade Charles de Gaulle. Cette station auparavant située sur l'avenue Pierre Sénard et relocalisée au plus près de l'une des voies principales de la Ville, permettra de mesurer plus finement les différents polluants atmosphériques.

Un dispositif préfectoral permet de diffuser, en cas de prévision de pic de pollution, un bulletin d'information vers les communes, précisant le niveau d'intensité de la pollution attendue.

Par ailleurs, La ville a participé à l'élaboration du **Plan de Protection de l'Atmosphère 84 (PPA84)**, porté par la DREAL et adopté fin 2023. Elle est identifiée comme porteuse d'une dizaine d'actions recensées par ce document, parmi lesquelles la lutte contre les nuisances liées au trafic Poids Lourds, la réduction de l'impact de la logistique...



Installation de station de mesure de la qualité de l'air extérieur

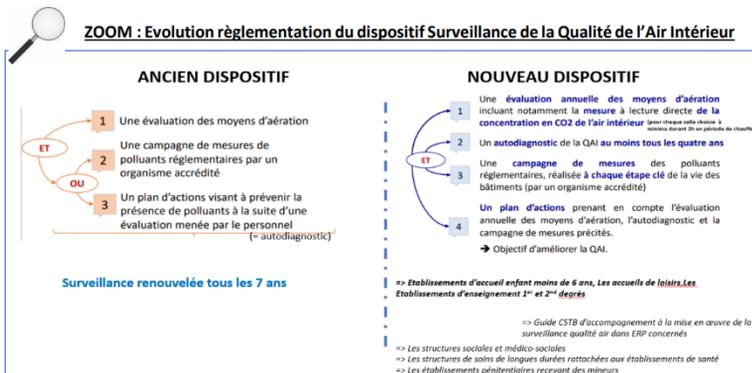


BIEN ÊTRE ET CADRE DE VIE DE QUALITÉ, LEVIERS D'UNE TRANSITION HEUREUSE

• Fin 2022, de nouveaux textes sont parus, modifiant le dispositif de surveillance de la **Qualité de l'Air Intérieur (QAI)**, qui nécessitent à terme de définir une nouvelle organisation de cette surveillance au sein des établissements de la Ville concernés.

Une présentation de cette nouvelle réglementation a été réalisée par le service compétent auprès des Directions des Bâtiments communaux et de l'Enseignement en juin 2023.

En 2023, le renouvellement de la campagne de surveillance de la QAI dans les écoles maternelles a démarré. Pour l'année 2023/2024 : 10 écoles maternelles ont été sélectionnées.



• Élaboration d'un **Schéma Communal de Défense Extérieure Contre les Incendies (SDECI)**

Il constitue une déclinaison au niveau communal du règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie.

Approuvé en conseil municipal en février 2023, plusieurs actions doivent être menées dans une logique :

- D'économie d'eau : lutter contre les fuites, adapter les usages domestiques, agricoles, communaux ..., favoriser l'utilisation des eaux brutes et usées
- De protection du patrimoine végétal : créer un statut réglementaire des Grands Parcs, réduire la vulnérabilité du végétal au risque de sécheresse et d'incendie, améliorer la connaissance et surveillance, adapter les aménagements urbains, élaborer un plan de gestion de débroussaillage, adapter les dispositifs d'arrosages, augmenter la couverture incendie prévention en lien avec les enjeux de et de lutte contre les incendies.

En 2023, ont eu lieu des actions de prévention sur les îles Piot-Barthelasse, de débroussaillage renforcé sur les terrains communaux des îles Piot et Barthelasse et la rédaction d'un arrêté communal pour prescrire des préconisations de débroussaillage proches des obligations légales de débroussaillage.



BIEN ÊTRE ET CADRE DE VIE DE QUALITÉ, LEVIERS D'UNE TRANSITION HEUREUSE

- La **gestion du bruit** de voisinage est opérée par des inspecteurs qualifiés et assermentés pour réaliser des mesures sonométriques, destinées à déterminer l'émergence globale ou fréquentielle du bruit. Jusqu'en 2022 seuls deux agents municipaux avaient cette qualification, courant 2023 un troisième inspecteur a débuté des formations afin d'acquérir les compétences techniques et judiciaires pour réaliser des mesures homologuées.

Dans les cas particuliers des Établissements Recevant du Public (ERP) diffusant à titre habituel de la musique amplifiée, en cas de plainte, la Ville effectue des enquêtes et des mesures sonométriques afin de déceler un éventuel dépassement des valeurs limites d'émergence. 91 demandes ont été traitées en 2023, contre 67 en 2022.

Présentation d'une délibération cadre lançant le dispositif **Charte de la vie Nocturne** et la concertation des habitants et professionnels : En 2023, des ateliers participatifs ont eu lieu.

- L'année 2023 a vu la mise à jour du **Document Unique des Risques Professionnels à la Mairie d'Avignon**, la mise en œuvre d'un réseau des assistants de prévention au sein des services de la Ville ainsi que l'organisation de demi-journées de sensibilisation aux problématiques de prévention en direction de l'encadrement.

L'objectif est de renforcer la culture de la prévention au sein de notre collectivité afin de réduire les risques d'accidents de travail et d'appréhender de manière plus efficace les défis liés à l'usure professionnelle.

Les 3 et 5 octobre 2023, une série de quatre demi-journées dédiées à la sensibilisation à la santé et à la sécurité ont été organisées, rassemblant environ 330 encadrants de la collectivité. Cette initiative se coordonne avec le programme de lutte contre l'absentéisme de la Ville.

- La **gestion de la qualité de l'eau** assurée par la Ville comprend la surveillance de la qualité des eaux de consommation, de loisirs et la protection qualitative et quantitative de la ressource en eau.



Orientation 6 Développer un urbanisme exemplaire et opter pour des aménagements publics vertueux



FOCUS

Coordination de la régularisation administrative des forages de la Ville dont les ouvrages domestiques, l'arrosage espaces verts et la géothermie, auprès de la Direction Départementale des Territoires 84 (DDT84), au titre du Code de l'Environnement et suivi de la mise en conformité de ces équipements :

45 forages et 9 ouvrages de géothermie ont été recensés en 2020 et un plan de mise en conformité sur 3 ans de ces forages a été élaboré et communiqué à la DDT84.

En 2023, 89% des ouvrages sont conformes. Un forage doit être réhabilité ou inerté et ceux restant sont ceux créés et/ou gérés par des associations sur des terrains de la Ville pour lesquels des courriers avaient été adressés pour mise en conformité.



INDICATEURS

+3 capteurs, permettant de mesurer les ondes 5G, installés, permettant la supervision de l'exposition électromagnétique sur le domaine public

5 alertes d'information sur la qualité de l'air extérieur, 8 alertes niveau 1, 4 alertes niveau 2 et 1 alerte circulation différenciée

91 plaintes de bruit ont été traitées



Orientation 7 Apaiser l'espace public pour se déplacer sans polluer

Les zones urbaines font face aux défis économiques, environnementaux, sociétaux et territoriaux. Le Plan France Relance permet de réelles opportunités d'innovation pour concevoir une ville plus résiliente et durable.

Les actions phares

- Les projets phares sur les enjeux d'aménagement urbains résilients

Les projets réalisés devaient répondre aux attentes sociétales en matière de cadre de vie, aux enjeux environnementaux, au vieillissement du patrimoine végétal de la Ville et d'anticipation du risque de l'érosion de la biodiversité tout en anticipant les effets déjà mesurables du dérèglement climatique.

Ils conjuguent une démarche volontariste à travers un programme pertinent de nouveaux aménagements et de renouvellement de l'existant. De nouveaux projets ont été engagés en études et réalisés pour compenser le déclin du patrimoine arboré dont les platanes impactés par le chancre coloré mais également de lutte contre les îlots de chaleur urbains.

• Le parvis de la Gare centre

Axé sur les mobilités douces et la végétalisation, ce projet, débuté en 2022, s'est poursuivi sur l'année 2023, pour une livraison prévue à l'été 2024.

Ce futur pôle concentre tous les modes de transport en un seul espace pour favoriser les transports en commun et les modes doux. Réaménagement du parvis en un nouvel espace de vie et paysager avec renaturation et préservation des essences végétales patrimoniales :

- Augmentation de la surface végétalisée qui passe de 6% à 35%,
- Plantation de 80 arbres supplémentaires et de 70 arbustes adaptés aux conditions climatiques locale.
- Préservation de la canopée existante soit 46 arbres dont des platanes.
- 500 places de stationnement vélo sécurisées.
- Prise en compte de la gestion des eaux pluviales : favoriser l'infiltration, limiter l'imperméabilisation, limiter les ruissellements.



Travaux parvis de la gare centre



BIEN ÊTRE ET CADRE DE VIE DE QUALITÉ, LEVIERS D'UNE TRANSITION HEUREUSE

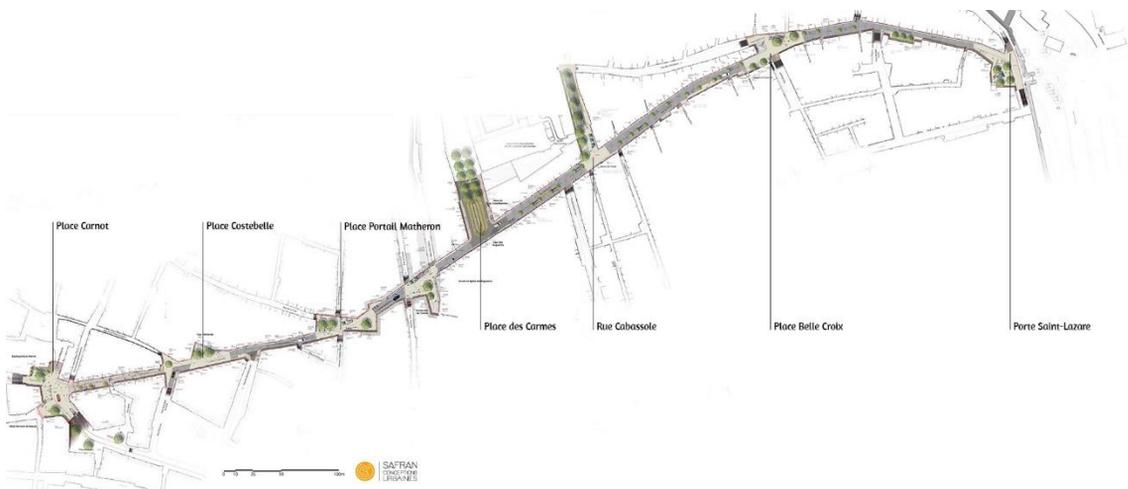
• L'axe Carnot-Carreterie

Il s'agit de la poursuite de la requalification urbaine de l'axe Carreterie, dans le cadre de la revitalisation du centre-ville. Ce projet vise à améliorer la qualité de vie des usagers par un aménagement qualitatif qui valorise la vie locale et apaise les déplacements.

L'axe Carnot/Carreterie est l'une des trois magistrales de l'intra-muros, c'est-à-dire un axe fortement emprunté et à renforcer pour les piétons et vélos afin de relier le parking des Italiens au centre-ville mais également à connecter le centre-ville aux grands itinéraires modes doux du tour des remparts, du chemin des canaux et de la ViaRhôna.

La 6ème phase de travaux comprend la requalification place Belle Croix, la création d'un point de collecte de déchets, la reprise des aménagements de façade à façade avec une amélioration de l'accessibilité aux piétons, la pose d'un revêtement en béton désactivé et de calades en revers de façade, un enrobé grenailé pour lutter contre les îlots de chaleur et revers de façade en béton désactivé en voirie, 30 arbres plantés entre la rue Baraillerie et la Porte Saint-Lazare, dont trois place Belle Croix. La livraison et l'inauguration le 25 mai 2023 ont eu lieu après 4 mois de chantier.

Débutée en mars 2023, la 7ème et dernière phase de travaux va de la rue Georges Taulier jusqu'aux remparts avec une place créée Porte Saint Lazare pour une livraison et inauguration en février 2024. Il est à noter qu'un accès Personnes à Mobilité Réduite (PMR) a été créé devant la résidence étudiante de la place Saint-Lazare.



BIEN ÊTRE ET CADRE DE VIE DE QUALITÉ, LEVIERS D'UNE TRANSITION HEUREUSE

- Les modes de déplacement doux alternatifs à l'usage des voitures thermiques : Zéro Transit

Le **plan Faubourg**, mis en œuvre en 2022, a permis de faire baisser la circulation de 26 % en moyenne sur tout le périmètre des faubourgs sud et de 51% en moyenne sur le secteur central. Ce plan de circulation a permis une relocalisation du trafic de transit hors des faubourgs, mais surtout un accroissement du trafic des modes actifs et des transports en commun.

Artère capitale du plan de circulation des Faubourgs Sud, l'**axe Monclar** a poursuivi sa mue entre les rues Sang et Or et les boulevards Monod/Ferry avec une 1ère tranche du 18 septembre au 15 décembre 2023 permettant de requalifier les abords du groupe scolaire Marcel Perrin et de prolonger le square Indochine sur l'avenue puis une 2e tranche de janvier à mars 2024.

Ce projet répond à différents objectifs :

- Le renforcement de la présence du végétal dans la ville et plus particulièrement dans le secteur des faubourgs ;
- L'apaisement de la ville, et plus particulièrement des abords des écoles, avec éloignement des espaces circulés, suppression du stationnement au profit d'espaces piétons, intégration de mobiliers et de signalétique spécifique, approche paysagère ;
- Le développement des aménagements encourageant les mobilités douces : pistes cyclables sécurisées et trottoirs confortables ;
- la mise en valeur des centralités de quartier et des lieux de vie.

Lors de la 1ère tranche, les cheminements aux abords du groupe scolaire Marcel Perrin, qui a bénéficié d'une nouvelle cour végétalisée en 2023, ont été sécurisés : création d'un parvis pour l'école, d'un large trottoir et d'un îlot central végétalisé pour isoler la piste cyclable de la chaussée ; requalification, verdissement et réalisation d'un plateau piéton. Un paysage recréé avec 11 arbres tiges et 5 cépées, 800 arbustes, 180 m² de plantations méditerranéennes basses, 240 m² d'espaces verts, 120 m² de revêtement stabilisé.

Il résulte de ce plan de circulation ainsi que des précédents (centre-ville en 2019, Ceinture verte par étape depuis 2019) que, selon l'organisme régional Atmosud : « *les niveaux de NO₂ baissent plus rapidement que la moyenne régionale sur de nombreux points de l'agglomération d'Avignon. Les concentrations de NO₂ sur la zone du Plan Faubourg, notamment ont baissé plus rapidement en 2022 que le tendanciel calculé à partir des campagnes précédentes.* »,



Plan Faubourg



BIEN ÊTRE ET CADRE DE VIE DE QUALITÉ, LEVIERS D'UNE TRANSITION HEUREUSE

Les autres actions

- **L'itinéraire Rochemède-Faubourgs**

Depuis le chemin de Rochemède, cette voie verte de 113 mètres linéaires, récemment aménagée et sécurisée, longe le canal de Champfleury et permet de rejoindre les faubourgs d'Avignon et de relier le parc de la Laïcité. Ainsi, vélos, piétons, et riverains en véhicules motorisés du chemin de Rochemède sont prioritaires en sortie sur l'avenue Eisenhower. La zone 30 sur l'avenue Eisenhower est étendue et la voie circulée motorisée reste à double sens mais est réduite.

- **La rue Pierre Mendès France**

Le projet consiste à la désimperméabilisations de 1 358 m² d'enrobés afin de permettre la végétalisation par les jardiniers de la Ville. Il s'agit d'une voie verte réduite au gabarit routier existant sur 800 mètres linéaires environ.

- **Un séminaire Santé et Urbanisme en Vaucluse** dédié au « **Bouger (plus) dans ma ville** », organisé par l'AURAV et l'ARS, s'est déroulé le lundi 27 novembre à la Maison Départementale des Sports avec la participation des services municipaux d'aménagement et du sport.

- **Les véloroutes**

Les deux véloroutes majeures desservant Avignon ont été finalisées :

L'achèvement de la **ViaRhôna** inaugure le tracé définitif de cette véloroute européenne sur Avignon. En octobre 2023, a eu lieu l'inauguration de la **section Sorgues-Avignon** de 11 km au niveau de la Barthelasse et de la passerelle de l'Oiselay, cet ouvrage permet à la ViaRhôna de traverser le Rhône pour gagner Avignon.

La livraison de la **voie verte Oulle Confluence** permet de finaliser le tracé de la véloroute « Durance à Vélo » sur Avignon : Elle a été inaugurée en septembre 2023.

Il restera à réaliser, en 2025, la dernière section sur digue vers Bonpas, permettant de relier la commune de Caumont.

Cet itinéraire part des quais de l'Oulle, avant de longer les berges du Rhône sur une partie desquelles a été aménagé un encorbellement puis la route du Confluent, le terminus se fait au niveau de la confluence Rhône-Durance, soit un itinéraire de 5,5 km.



Encorbellement voie verte Oulle-Confluence



La ViaRhôna chemin des Vignes.





FOCUS

La signalétique et l'information des usagers :

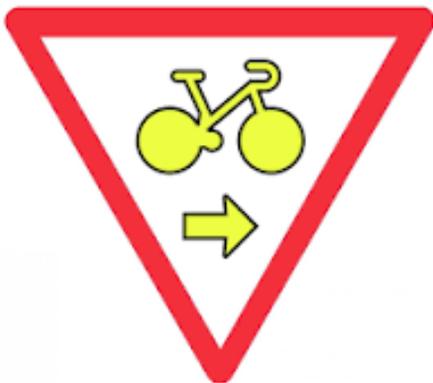
Au cours de cette année, la Ville a généralisé le **cédez-le-passage pour les vélos** aux feux tricolores équipés du panneau M12.

Attention : si les cyclistes sont autorisés à passer, ils ne sont pas prioritaires.

Cette mesure concerne la majorité des 93 carrefours à feux de la Ville et présente un double avantage : elle facilite et fluidifie la circulation des vélos et elle améliore la sécurité des cyclistes en leur permettant de s'engager avant les véhicules pour éviter de se retrouver dans leur angle mort.

Une sécurisation globale des modes actifs sur la Rocade Charles de Gaulle est entreprise avec un re-marquage systématique des traversées piétonnes et cycles.

Le flyer « ma ville plus fraîche » est remis à jour systématiquement à chaque saison chaude, et mis à disposition des usagers et partenaires.



Reconnaissance

• Fin 2023, après avoir obtenu le 1er cœur en 2019 et le 3ème cœur en 2020, la ville a obtenu le **4ème cœur (sur 5) au label Ville Prudente**, qui a reconnu en particulier :

O Le renfort des moyens de prévention et répression des comportements à risque,

O Une politique forte en faveur de l'écomobilité scolaire, sur toutes les étapes des déplacements (apaisement des parcours, des parvis, des cours),

O Un apaisement généralisé et systématique des voiries, par la promotion des mobilités actives et une meilleure gestion des mobilités motorisées (plan de circulation, politique stationnement...).

• Par ailleurs, la ville a participé activement à la rédaction du **Document général d'Orientations (DGO) 2023-2027** porté par la Préfecture de Vaucluse, qui porte le diagnostic de sécurité routière sur le territoire vauclusien, définit les orientations d'actions à mener et constitue plus généralement le levier de mobilisation globale sur le renforcement de la sécurité routière. Elle était la seule commune du département représentée.

• Depuis le mois de janvier 2023, le Palais des Papes et le Pont Saint Bénézet, situés sur le trajet de la ViaRhôna, gérés par Avignon Tourisme, sont désormais labellisés « **Accueil Vélo** ». Une marque nationale qui garantit un accueil et des services de qualité tout le long des itinéraires cyclables.



Orientation 7 Apaiser l'espace public pour se déplacer sans polluer



INDICATEURS

- **Mobilier urbain** : 322 places de parking vélo supplémentaires, portant le total à 3900 places en arceaux fixes, déplaçables, réalisés en régie ou en consignes sécurisées
- **Signalétique** : plus de 50 panneaux M12 de « Cédez le passage cycliste » installés, portant le total à 82
- **Incitation financière** : nombre de dossier de subvention tous à vélo : 230 dossiers de subventions Tous à Vélos instruits, portant le total des dossiers instruits à 659 depuis le lancement du dispositif en 2020. Le dispositif a été étendu avec une bonification des subventions à l'achat des vélo-cargos
- **Aménagements cyclables** : création de plus de 11 km d'aménagements cyclables nets (y compris suppression des anciens), répartis comme suit :
 - voies vertes : 7,5 km
 - trajectoire apaisée : 4 km
- soit un total de 244 km d'aménagements : 89,5 km d'aménagements séparés tels que voies vertes et pistes cyclables, 112 km d'aménagements sur chaussée tels que bandes cyclables, Chaussées pour les Circulations Douces (chaucidou), couloirs-bus et 42,5 km de voies apaisées et trajectoires matérialisées
- **Fréquentation** : La fréquentation de la piste cyclable du Pont Daladier poursuit sa progression, de +6,1% par rapport à l'année précédente, et franchit avec pour la seconde année consécutive, le cap du demi-million de cyclistes soit 547.000 cyclistes en 2023



Orientation 7 Apaiser l'espace public pour se déplacer sans polluer



- Le projet véloroute du Val de Durance relie la zone de Bonpas à la Confluence sur 14 km. Démarré en 2022, c'est un itinéraire de balade et de cyclotourisme comporte les enjeux suivants : mettre en valeur le patrimoine agricole et hydraulique, la biodiversité en zone Natura 2000, un parcours sportif et une zone de détente, le lien avec la ViaRhôna et la véloroute « Euroméditerranée ». Ce projet participe au futur Schéma Régional des véloroutes et voies vertes 2025 de la Région SUD et au Schéma départemental du Vaucluse.
- Suite à la délibération sur la création de boucles cyclo-touristiques en partenariat avec Avignon Tourisme et l'office de tourisme du Grand Avignon, le projet de balade nommée « les Foins de Montfavet » portant le numéro 58 et le projet de boucle nommée « Rive Droite du Rhône » portant le numéro 50 seront réalisés.
- La seconde tranche des aménagements de l'avenue Monclar s'attachera à poursuivre la partition spatiale pour rattacher la nouvelle Maison Commune du quartier ouest et constituer un seuil sur la séquence des 4 boulevards.
- Poursuite des actions au titre du vélo du quotidien avec notamment le traitement des portes Sud Remparts Limbert et Magnanen.
- Poursuite de la feuille de route sur le quartier Pont des deux eaux Mon Quartier Autrement avec des études, dans la continuité de l'avenue Mendès France, sur l'avenue Picasso et le parvis du Collège Gérard Philippe.
- Zéro Transit
 - ✓ Poursuite de l'apaisement Rode avec la fermeture de la contre-allée Perrin Morel
 - ✓ Apaisement Sud Rode avec des dispositifs anti-transit en lien avec la livraison de la future école Melly et Paul Puaux de l'éco-quartier Joly Jean,
 - ✓ Apaisement du Quartier Montfavet avec des actions à une échelle de territoire



Orientation 8 Placer la nature et le beau au cœur de la Ville et de nos vies

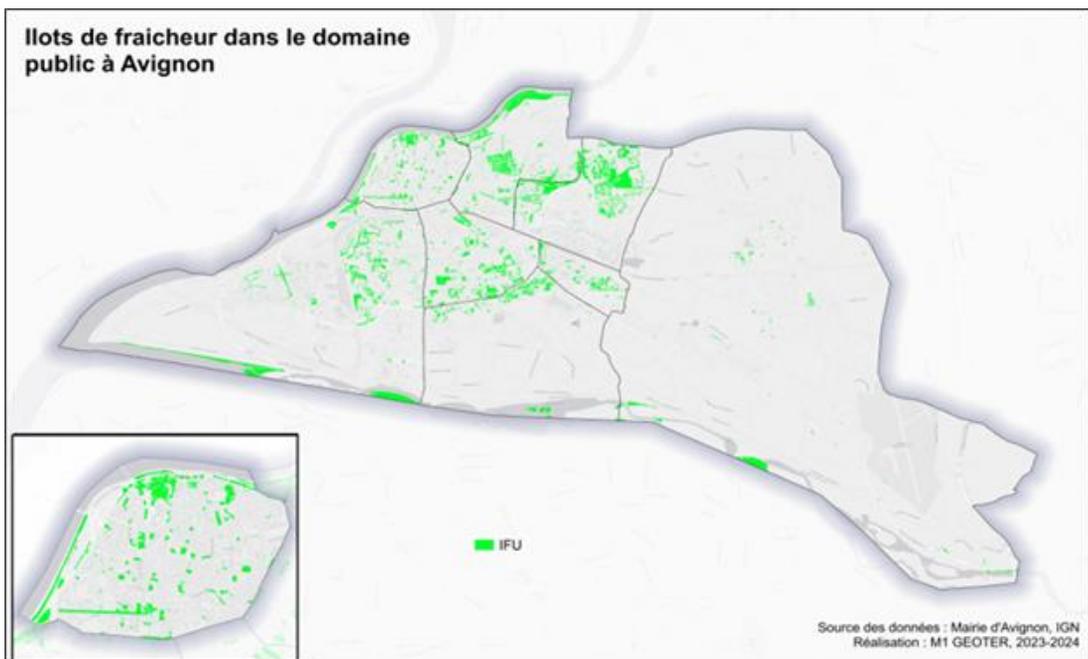
L'évolution du maillage des îlots de fraîcheur urbains et les enjeux de biodiversité comprennent la préservation et le développement du patrimoine végétal, la désimperméabilisation des sols urbains et la mise en place de points de fraîcheur.

Les actions phares

- Un important travail en collaboration avec l'université d'Avignon a permis de définir les potentialités et les localisations des **îlots de Fraîcheur Urbain (IFU)**. 182 ha d'IFU ont été identifiés. La poursuite de cette démarche avec l'université consiste au croisement des enjeux de santé avec l'accompagnement de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la définition d'un plan d'actions concrètes sur le territoire.

Le maillage des points frais avec 4 nouveaux dont

- deux points d'eau de type fontaine à boire (abords maison du Parc et square Indochine), qui s'ajoutent aux 63 points déjà identifiés,
- deux points d'eau de type jeux d'eau – brumisateurs (Parc Colette et Domaine de la Souvine) soit : 11 sites équipés de jeux d'eau.



BIEN ÊTRE ET CADRE DE VIE DE QUALITÉ, LEVIERS D'UNE TRANSITION HEUREUSE

• Le Puzzle dans sa forêt enchantée

Ce futur îlot de fraîcheur et de biodiversité est situé le long du Canal de Vaucluse, à quelques pas du parc Chico Mendès. Il abritera notamment le Puzzle, nouvel équipement dédié à la lecture et à la musique, à proximité du gymnase André Gimard, une guinguette et une halle sportive. Le projet prévoit l'installation d'un récupérateur d'eau, la plantation de 300 arbres dans des espaces en creux pour récupérer les eaux de pluie. Pour l'arrosage, un système expérimental sera installé : l'eau du canal, l'eau de pluie et les eaux grises issues de la station d'épuration voisine seront utilisées de façon complémentaire.

En avril 2023, une première phase de reforestation a été expérimentée :

- 93 arbres, 120 plants forestiers, 320 arbustes plantés,
- Une palette végétale adaptée au climat avignonnais,
- Différentes tailles pour limiter la concurrence,
- Des sondes tensiométriques pour arroser au plus juste les jeunes plantations,
- Un site fermé par des longrines.

Les enjeux de ce projet sont également sociétaux :

- Penser un parc ouvert accueillant pour toutes les générations et habitants du quartier et du territoire avignonnais,
- Sensibiliser les habitants et usagers aux effets du changement climatique et aux outils pour s'en prémunir.



Plantation d'arbres du puzzle dans sa forêt enchantée



BIEN ÊTRE ET CADRE DE VIE DE QUALITÉ, LEVIERS D'UNE TRANSITION HEUREUSE

- En février, a démarré le chantier de requalification du **Square Indochine**, situé devant la Maison Pour Tous de l'avenue Monclar. La Ville a transformé les lieux en un îlot de fraîcheur dédié à la détente et aux loisirs. Une grande partie du site a été ainsi désimperméabilisée et végétalisée, du mobilier en bois de robinier a été également installé. Le nombre de places de stationnement pour véhicules a été revu à la baisse, afin d'apaiser l'espace. L'espace de loisirs a été agrandi et renouvelé avec la création d'une aire de jeu. L'inauguration a eu lieu le 21 juin 2023.

Les autres actions

- **Les plantations d'arbres**

À partir du 25 novembre -jour de la Sainte Catherine, où, selon le dicton, « tout bois prend racine », une nouvelle campagne de plantation d'arbres a eu lieu. Au moins 139 arbres ont été plantés dont 87 arbres tiges et 52 cépées, dans les cours de plusieurs écoles et à leurs abords mais aussi dans le Parc Colette et le long de l'avenue Monclar.

Suite à l'appel à mobilisation citoyenne « **Et si vous deveniez jardinier ? Appel à mobilisation citoyenne !** », le projet « **Révolution fruitière de Montfavet** », lauréat du **budget participatif 2019**, prévoit la plantation de différentes essences d'arbres fruitiers avec plusieurs objectifs à moyen et long terme pour les habitants : suivre l'évolution des fruitiers et l'entretien, bénéficier des récoltes, faire de ces lieux un espace de détente et de moments conviviaux sur lequel des activités, formations et ateliers pédagogiques pourraient également être organisés.

Une parcelle a été identifiée pour ces plantations : le site du chemin du Cèdre, au droit du parc de l'aire de jeux du clos des Buissons à Montfavet.

Ce sont en tout 43 arbres qui ont été plantés en 2023 sur le site. Un collectif d'habitants, Montfavert, suivra l'évolution des arbres dont les futures récoltes seront accessibles à tous. La phase 2 en 2024 prévoit l'installation de panneaux pédagogiques et du mobilier urbain.



Parvis du square Indochine



BIEN ÊTRE ET CADRE DE VIE DE QUALITÉ, LEVIERS D'UNE TRANSITION HEUREUSE

• Le dispositif Fraîch'cour

Engagé depuis 2021 avec 3 écoles par an, les objectifs du dispositif Fraîch'cour sont :

- Diversifier les usages de la cour
- Dessiner une cour inclusive dans l'esprit des recommandations d'Edith Maruejols
- Végétaliser et désimperméabiliser la cour
- Créer du relief et des zones d'ombre
- Créer un espace qui permette de faire cours à l'extérieur
- Créer un espace pour manger à l'extérieur (dont intégration des projets de la cuisine centrale)



Au premier trimestre 2023, la ville a planté 500 bulbes à l'école **Simone Veil** et rue des **Écoles**, toutes deux réaménagées et végétalisées en 2022. Six classes de primaire et deux classes du collège Viala ont participé à cette opération.



Rue des écoles

En 2023, ce sont trois nouvelles écoles qui ont été aménagées : **Marcel Perrin**, **Saint-Ruf** et **Vertes Rives**. Outre la désimperméabilisation et la végétalisation, des enjeux d'usage sont pris en compte pour créer un environnement plus propice à la créativité et la détente :

• L'école **Marcel Perrin** a bénéficié de travaux au mois d'août. Afin d'optimiser les coûts face à l'inflation, la Ville a mis au point une stratégie d'économie dont le réemploi des clôtures existantes, le recyclage des matériaux et le recours aux végétaux de la pépinière municipale.

Chiffres clés :

1 300 m² de surface désimperméabilisée, 951 m² d'espaces verts, 674 m² d'enrobé coloré et 1050 m² de revêtement stabilisé drainant qui ont été notamment créés. La cour possède désormais 47 % de surfaces perméables et 42 % de surfaces ombragées. 55 m² de potagers, terrain multisports, tour d'arbre, piste vélos, pas japonais avec copeaux de bois, mur d'escalade, échasses et table de ping-pong complètent les nouveaux équipements offerts aux plus jeunes.



BIEN ÊTRE ET CADRE DE VIE DE QUALITÉ, LEVIERS D'UNE TRANSITION HEUREUSE

- **Groupe scolaire Vertes Rives**

Chiffres clés :

555 m² de revêtement en béton (sous les préaux), 162 m² de revêtement enrobé coloré, 730 m² de stabilisé, 1120 m² d'espaces verts, 75 m² de revêtement en copeaux de bois.



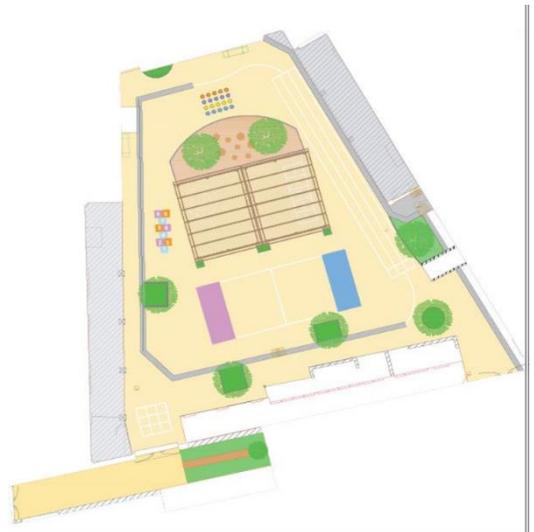
Cour d'école Marcel Perrin

- **École primaire Saint-Ruf**

En avril 2023, les 6 platanes de la cour ont été abattus car atteints du chancre coloré, laissant ainsi la cour très exposée au soleil. Une pergola a été fabriquée avec des plantes grimpantes pour pallier le problème.

Chiffres clés :

550 m² de revêtement stabilisé drainant, 115 m² de revêtement enrobé, 20 m² de revêtement béton, 37 m² d'espaces verts, 54 m² de revêtement en copeaux de bois.



Cour école Saint -Ruf

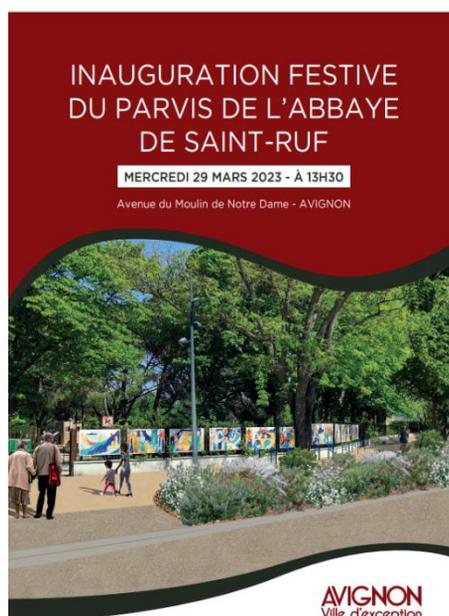


Cour d'école Vertes Rives



BIEN ÊTRE ET CADRE DE VIE DE QUALITÉ, LEVIERS D'UNE TRANSITION HEUREUSE

- La participation citoyenne d'acquisition d'arbres à travers l'adhésion carbone de l'association du Parcours de l'art, ce sont 12 arbres sur 2 projets en 2023 : la **Fraîch'cour Marcel Perrin** et le **Parc Champfleury** dans le quartier Ouest. Pour l'école, la création d'un potager est associée à la plantation de 4 fruitiers. Pour le parc, le potager existant est complété avec un verger de 8 arbres. Pour information, la Ville travaille actuellement sur la gestion de ce potager par le foyer Terro Flourido, association de personnes porteuses d'un handicap, située à proximité.
- La Ville a invité les parents à découvrir la « Fraîch'cour » de leurs enfants avec des portes ouvertes le vendredi 13 octobre à l'école **Marcel Perrin** et le vendredi 20 octobre à l'école **Saint-Ruf**.
- En décembre 2023, des végétaux ont été plantés dans la cour de l'école **des Vertes Rives** et dans la cour de l'école **Marcel Perrin** puis à l'école **Saint-Ruf** en 2024. Trois associations d'éducation à l'environnement, sélectionnées via l'Appel À Idées (AAI) financé par le Grand Avignon, ont été positionnées sur les écoles renaturées pour sensibiliser les enfants à la biodiversité :
 - Terre de vrai : école des Vertes Rives
 - Semailles : école de Marcel Perrin
 - Jeunes pousses : école St Ruf
- Le **parvis de la maternelle de l'Arrousaire** a été élargi au profit d'une zone d'attente piétonne végétalisée, accompagnée d'un apaisement des axes aux abords avec une zone de rencontre, des plateaux traversants et une limitation de la vitesse.
- Requalifié en 2018, le **Parc Colette** s'est enrichi de nouveaux équipements en août 2023. La Ville y a installé une plateforme de jeux d'eau, agrémentée d'arbres et de cépées, qui sont des souches avec plusieurs tiges de bois, et du mobilier. Ce parc vaste de 15 000 m², s'impose comme un haut lieu de loisirs, de verdure et de fraîcheur en plein cœur de la Coulée verte du quartier Ouest.
- Le projet de réaménagement du **parvis de l'abbaye de Saint-Ruf** a permis de faire sortir le parc et son ambiance arborée et paysagère sur les espaces publics de l'avenue Moulin Notre Dame et l'avenue de la Reine Jeanne, au profit d'un parvis, d'une continuité de voie verte et d'un apaisement des voies circulées. L'inauguration a eu lieu le mercredi 29 mars, avenue du Moulin de Notre Dame.



Orientation 8 Placer la nature et le beau au cœur de la Ville et de nos vies

O L'objectif de l'**entretien du patrimoine arboré** est à la fois sécuritaire et environnemental. Ces prestations permettent de garder en bon état les arbres sur la commune, et de tenter de limiter les effets du réchauffement climatique sur notre environnement pour nos concitoyens mais aussi pour la flore et la faune. En 2023, on compte un nombre important d'actions d'entretien telles que taille, enlèvement de bois mort, mise en sécurité.

O En 2023, la Ville a poursuivi la mise en place d'une **gestion différenciée des espaces verts** : Trois espaces ont été concernés par cette pratique : Le parc Chico Mendès / le parc du Clos de la Murette / le tour des remparts avec une gestion des prairies fleuries en planifiant les tontes et débroussaillage et en respectant le cycle des végétaux, des tailles différées sur certaines haies et arbres en évitant les tailles en début de nidification.

O En 2023, la Ville a mis en place la **permaculture sur massifs et jardinières**, la permaculture a pour but de réduire les travaux mécaniques du sol et d'apporter des éléments tels que du compost / broyat de végétaux permettant ainsi de conserver et d'enrichir les sols en milieu urbain et de favoriser un enracinement optimal des végétaux.



Taille d'arbres à la Médiathèque Ceccano



Orientation 8 Placer la nature et le beau au cœur de la Ville et de nos vies



INDICATEURS

L'entretien du patrimoine arboré :

776 sujets élagués et entretenus

128 rapports d'expertise

45 replantations suite à l'abattage de platanes cancrés

38 replantations suite à l'abattage d'arbres morts

L'aménagement de l'espace public :

• Arbres plantés

nombre d'arbres plantés : 446

nombre arbustes et vivaces plantés : 10505

• Désartificialisation sols

nombre de m² désimperméabilisés : 10412

nombre de m² enrobés retirés : 3884

• Îlot de fraîcheur urbain (IFU)

Surface couverte IFU hors Barthelasse-Piot : surface végétale 182 ha réelle et 423 ha potentielle recensée

Surface potentielle de corridor de fraîcheur recensée, hormis Barthelasse-Piot : 260 ha soit 261,7 km total et 32,7 km/quartier

nombre de points de fraîcheur : 4 soit au total 63

• Écoles végétalisées

nombre cours écoles « Fraîch'cours » : 3 soit 9 au total depuis 2021

• Requalification de voirie

nombre de m² avec requalification végétal réalisée : 2127

Linéaire de fauchage et fréquences adaptés aux enjeux de la préservation de la biodiversité : 1400 km/an

• Rappel Atlas de la Biodiversité Communale

533 espèces végétales connues, 43 espèces protégées, 26 espèces à enjeu fort de conservation, 56 espèces envahissantes, 439 espèces animales connues, 191 espèces sont patrimoniales (réglementaires, menacées)



Orientation 8 - Placer la nature et le beau au cœur de la Ville et de nos vies



- Suite à la notification d'un appel d'offres en groupement de commande avec le Grand Avignon, la Fredon PACA va démarrer, en 2024, un inventaire cartographique, réaliser un diagnostic et élaborer un plan de gestion du patrimoine arboré jusqu'à 2027.
- Zéro degré :
 - ✓ Élaboration d'un schéma directeur des îlots de fraîcheur,
 - ✓ Poursuite du projet de la Forêt enchantée avec l'arrivée de la bibliothèque éphémère, la création d'une halle sportive connectée, la création d'un théâtre de verdure, d'un kiosque de restauration et d'un espace musical,
 - ✓ Étude des concepts de rues Jardins et aménagements paysagers de proximité, végétalisation du tour des remparts.
- La Ville a répondu à l'appel à projet de l'État sur la **transformation des zones commerciales**. Situé en entrée de Ville le long de la route de Marseille, le secteur d'Avignon Sud recouvre les zones commerciales de la Castelette et de la Cristole et s'étend sur 92 ha. La mutation de cet ensemble de tènements fonciers a été anticipée à travers le nouveau PLU d'Avignon, notamment pour un secteur de la Cristole, à proximité immédiate de la ZAC Bel Air, qui a été intégré dans l'OAP Bel Air et qui bénéficie à présent d'un règlement permettant la programmation d'opérations de logement.



Orientation 8 - Placer la nature et le beau au cœur de la Ville et de nos vies



- Le **réaménagement du Parc Champfleury** s'inscrit dans le cadre de l'élaboration de la Coulée Verte comestible qui s'étend des remparts au futur Grand Parc de la Durance, à l'Ouest d'Avignon. Le chantier 2023 a permis de végétaliser considérablement le site. Plus ludique et plus inclusif, le Parc Champfleury sera inauguré en 2024.
- En 2024, ce sera au tour des cours des **écoles primaires la Croisière, les Rotondes et Trillade** d'être rénovées.
- Des **parvis à végétaliser** : parvis-jardin de l'école des Vertes Rives, parvis de l'école Trillade ou Les Rotondes, parvis-jardin rue Mistral, parvis-jardin de la gare centre.
- Les espaces publics de l'éco-quartier Joly Jean seront aménagés **aux abords de la nouvelle école Melly et Paul Piaux**.
- **Dans nos faubourgs** : poursuite de la requalification de l'avenue Monclar, lancement des études sur les boulevards Jacques Monod et Sixte-Isnard, la placette des Sources et la placette Pierre Loti.
- **Dans le centre-ville** :
 - ✓ Porte et place Saint-Lazare : des premières réalisations végétales vers un projet d'aménagement à étudier
 - ✓ Rue Thiers : Phase 2 dès fin 2024
 - ✓ Apaisement de la rue de la République et premières végétalisations
- **Sur le périmètre du NPNRU**, la ville d'Avignon prendra en charge les équipements et les espaces publics : du parvis de la Médiathèque Renaud-Barrault, de la promenade des écoliers du groupe scolaire des Grands Cyprès.



Orientation 8 Placer la nature et le beau au cœur de la Ville et de nos vies



• Les Grands Parcs :

- ✓ Accompagnement des études du Grand Avignon sur les digues Piot, études du niveau d'intégrité de sécurité (Safety Integrity Level ou SIL), réalisation d'un projet du Budget Participatif sur la boucle Piot pour le Grand Parc de la Barthelasse
- ✓ Poursuite de la véloroute pour le Grand Parc de la Durance
- ✓ Poursuite des études environnementales pour le Grand Parc de la Confluence.

• Le démarrage des travaux de **restauration du jardin du Rocher des Doms** : Les travaux démarreront à l'automne 2024 et comprennent :

- la restauration et la recomposition de la palette végétale
- la désimperméabilisation des sols
- l'adaptation de la palette végétale au climat méditerranéen, préservant la ressource en eau.

À ce titre, la restauration des monuments historiques en général s'inscrit pleinement dans le développement durable : durée de vie exceptionnelle (souvent plusieurs siècles), matériaux naturels et locaux, acteurs essentiellement locaux, peu de déchets, importance de la conservation plutôt que du remplacement...

Les travaux de restauration du jardin du Rocher des Doms permettront en plus d'améliorer la qualité de cet îlot de fraîcheur, de réduire la consommation en eau et de planter.

Dans ce cadre, la Ville a organisé le mardi 31 janvier un atelier participatif sur la « restauration du Jardin du Rocher des Doms » pour recueillir les attentes des citoyens. Les travaux débiteront au mois d'octobre 2024.



Projet Jardin du Rocher des Doms



Orientation 9 Soutenir une alimentation saine et locale

Promouvoir et agir concrètement pour une alimentation locale, saine et responsable et la mettre à la portée de tous, c'est aussi lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.

Les actions phares

La restauration municipale

- Deuxième année « **sans barquette plastique** » : En 2023, avec l'augmentation constatée du nombre de convives, c'est 685 000 repas qui auront été ainsi livrés en contenants réutilisables inox. Une action durable avec deux impacts positifs essentiels : 14 tonnes de déchets plastique évités et 685 000 repas qui n'auront pas été conservés et réchauffés dans du plastique source de Perturbateurs Endocriniens (PE) nocifs pour la santé. Le coût de cette mesure est d'environ 175 K€ annuel mais l'impact positif est double et durable.

- Les **producteurs locaux** de la cuisine centrale sont l'exploitation biologique à Montfrin (viande de bœuf biologique), le Boulanger Responsable (pain biologique), Local en Bocal (soupes et purées de fruits biologique), les Jardins de Solène (légumerie), En Direct de nos Fermes (légumes et fruits frais locaux).

En 2023, pour la restauration municipale, la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable promulguée le 1er novembre 2018 (**EGALIM**) s'exprime en % de la masse financière totale des achats. Pour la restauration municipale, la Ville est au-delà des objectifs fixés par la loi.

*Produits biologiques= 42.7 % (objectif national 20%)
Produits autres SIQO = 7.61 %
Produits sans label =49.7 %
Soit 50.36 % de produits dits « de qualité » au sens de la loi.*

- Poursuite et généralisation de la sensibilisation au gaspillage alimentaire : La poursuite de l'opération **Mission Zéro Gasp** donne des résultats très encourageants. Rafraîchie de son format initial où seule la cantine était récompensée de façon collective, une opération a été développée de façon annuelle, sur un format laissant une liberté d'action aux responsables des cantines, permettant de récompenser les convives individuellement. Les victoires du jour sont récompensées par la remise d'un magnet « CROUSTI » qui reprend les « bons gestes antigaspi » aux enfants ayant fait le moins de gaspillage. Le magnet permet, quant à lui, de porter à l'extérieur du réfectoire les actions menées. Les magnets sont souvent collés sur les portes des réfrigérateurs dans les cuisines à la maison... une entame de dialogue et d'échange est potentiellement initié.



BIEN ÊTRE ET CADRE DE VIE DE QUALITÉ, LEVIERS D'UNE TRANSITION HEUREUSE

- Poursuite et généralisation de la **sensibilisation au bien manger** : La Ville sensibilise les enfants sur les repas consommés hors cantine (petit déjeuner, goûter, voire souper). Elle a réalisé une enquête auprès des parents et des enfants pour connaître leurs habitudes alimentaires et proposer une cantine adaptée.

- Seule ville française retenue pour participer au programme européen **FoodSHIFT 2030** : ce programme valorise le rôle des villes dans leur transition vers des systèmes alimentaires privilégiant l'agriculture de proximité.

Avignon a accueilli, en avril 2023, une table ronde, avec d'autres villes européennes dans l'Espace Jeanne Laurent, afin de partager son expérience en termes d'innovation pour la nutrition. Particulièrement inspirante, la restauration collective municipale est la démarche valorisée par la Ville : à la cuisine centrale, l'alimentation durable est au cœur des enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Ce projet européen est dorénavant terminé et a permis de partager travail et expériences avec les autres Villes européennes, mais aussi de bénéficier d'une aide financière pour le passage au zéro plastique en cantine en 2022.

Les initiatives internes

- Un Wast'Escape Game a été proposé aux jeunes écoliers de la Ville, lors des journées sur l'alimentation durable les 15 et 16 juin au Clos de la Murette.

- Suite aux semis de courges réalisés par le centre horticole municipal dès le mois d'avril, repiqués en godets, puis plantés par deux classes de CP de l'école Pierre de Coubertin et le ramassage en septembre a permis la récolte d'une tonne de courges par ces mêmes élèves qui sont maintenant en CE1. Des courges qui seront cuisinées et servies à la cantine par les équipes de la cuisine centrale, pour la 5ème année.

- 55 litres d'huile d'olive, issus des 450 kg qui ont été récoltés début décembre à la pépinière municipale, seront destinés à nouveau cette année à la cuisine centrale.



Ramassage de courges au centre horticole municipal



Orientation 9 Soutenir une alimentation saine et locale



INDICATEURS

138.7 tonnes de produits locaux, de qualité servis à Avignon (scolaire, CVL, séniors) :
local, biologique, Indication géographique protégée (IGP), Haute Valeur Environnementale (HVE),
Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO)
soit 35 tonnes de légumes frais (locaux voire locaux et biologiques),

10.2 tonnes de potages, compotes, préparations pour taboulé (locaux et biologiques),

8 tonnes de viande de bœuf (race à viande limousine, locale et biologique),

25.7 tonnes de fruits et légumes locaux bruts (SIQO),

10.3 tonnes de produits divers locaux (AGRILOCAL)

et 49.5 tonnes de pain et brioches locaux auront été servis.



PERSPECTIVES

- Un projet tripartite et circulaire pour valoriser l'agriculture, l'alimentation locale et l'apprentissage des métiers de bouche
- Un projet démarré début 2024 de livraison « 0 émission de CO² » des repas dans les cantines [cyclo logistique départ cuisine avec 320 repas]
- Un projet de collecte et de valorisation des Biodéchets des cantines
- Mise en place en 2024 d'un nouveau partenariat avec "EN DIRECT DE NOS FERMES" situé à l'ECOMIN avec tarif préférentiel pour les agents municipaux



LES RESSOURCES LOCALES, NOS ATOUTS DE DEMAIN



LES RESSOURCES LOCALES, NOS ATOUTS DE DEMAIN



Orientation 10 Amplifier l'usage et la production des énergies renouvelables

La transition énergétique passe par un recours accru au mix énergétique et les énergies renouvelables sont un levier essentiel pour accéder à la neutralité carbone en 2045, objectif de notre Plan Local pour le Climat.

Les actions phares

Le futur [Réseau de chaleur et de fraîcheur](#)

- Une consultation a été lancée fin décembre pour la réalisation d'un schéma directeur de réseaux de chaleur existants et prestations d'assistance à maîtrise d'œuvre pour l'accompagnement à la mise en œuvre d'un réseau public de chaleur et de froid.

Bilan du [photovoltaïque sur les bâtiments](#)

- En investissement direct
- En injection sur le réseau public (vente directe) pour l'école élémentaire Saint Jean, la piscine Stuart Mill, l'école élémentaire Louis Gros
- En autoconsommation individuelle pour le gymnase Génicoud

- En tiers investissement :

86 panneaux solaires photovoltaïques ont été installés par la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Enercipa sur les toits de l'école maternelle Arrousaire en septembre 2023 pour une mise en service en 2024.

Ces panneaux produisent une électricité capable d'alimenter une partie du réseau électrique du quartier (à raison de la consommation annuelle de 20 foyers).

L'installation a été financée grâce à un investissement participatif citoyen et au soutien de la Ville d'Avignon.

Par ailleurs, un programme pédagogique sera mis en place afin de sensibiliser élèves, parents et enseignants aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie.



Panneaux solaires photovoltaïques installés sur les toits de l'école Arrousaire



LES RESSOURCES LOCALES, NOS ATOUTS DE DEMAIN

Orientation 10 Amplifier l'usage et la production des énergies renouvelables



INDICATEURS

86 panneaux solaires photovoltaïques installés à l'école maternelle Arrousaire



PERSPECTIVES

- Les panneaux photovoltaïques sur la médiathèque Renaud Barrault, l'école Melly et Paul Puaux, le groupe scolaire Grands Cyprès sont en cours de travaux
- Une étude globale de faisabilité est en cours de préparation dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Foncier dérisqué » de la Région Sud et du dispositif Smart PV



LES RESSOURCES LOCALES, NOS ATOUTS DE DEMAIN

Orientation 11 Valoriser et protéger le capital agricole et naturel avignonnais

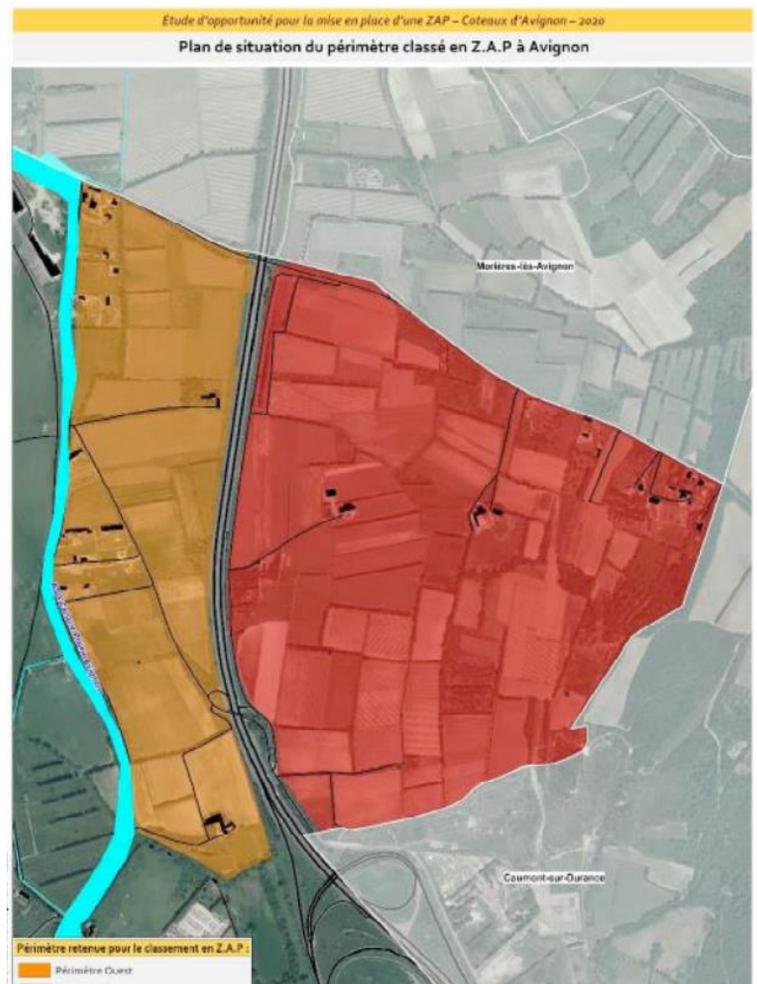
Avignon s'articule autour des trois grands poumons verts que sont Montfavet, l'île de la Barthelasse et la Ceinture verte. Ils sont d'une importance économique, paysagère et patrimoniale majeure. Ainsi, la Ville soutient activement celles et ceux qui la préservent et la font vivre.

Les actions phares

Le déploiement des **Zones Agricoles Protégées** (ZAP) :

Le projet de mise en place d'une Zone Agricole Protégée a pour objectif la préservation de la vocation agricole et la lutte contre la pression foncière pouvant s'exercer. Cette volonté s'inscrit pleinement dans les ambitions poursuivies par le SCoT du Bassin de Vie d'Avignon et par les politiques publiques mises en place par la Région qui encouragent l'utilisation de ce type d'outil.

Ainsi, suite à l'étude d'opportunité pour la mise en place d'une Zone Agricole Protégée (ZAP) sur le secteur des « Côteaux d'Avignon » depuis 2019, une enquête publique a eu lieu du 11 mai au 9 juin 2023. La ville d'Avignon a ensuite délibéré en novembre 2023 afin de créer cette servitude d'utilité publique annexée au PLU.



Les autres actions

- La ville a traité 43 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) provenant de la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) qui accompagne la collectivité dans le cadre d'une convention d'intervention foncière,

- Le Plan Local pour le Climat 2022/2026 de la ville prévoit des actions autour de l'alimentation saine et locale qui feront l'objet d'un plan spécifique en 2024.



LES RESSOURCES LOCALES, NOS ATOUTS DE DEMAIN

Orientation 11 Valoriser et protéger le capital agricole et naturel avignonnais



INDICATEURS

- Avignon est un territoire agricole de 2 170 hectares de surface à vocation agricole, soit 33 % de la superficie communale dont 100 hectares de vignes et 67 exploitations
- 2500 € de légumes achetés par la ville chaque semaine auprès des agriculteurs avignonnais sont distribués à des associations caritatives
- Un Plan local d'Urbanisme qui préserve les zones agraires et interdit toute nouvelle urbanisation sur les terres agricoles : Avignon est divisée en plusieurs zones qui ont chacune leur spécificité : La Barthelasse : 63% de la surface est arboricole, La Ceinture Verte : maraîchère à 84%, Montfavet : exclusivement occupé par des prairies, du fourrage et des parcs à animaux, Les Côteaux d'Avignon : composés à 90% de vignes, Le secteur Courtine comprend à la fois des grandes cultures et du maraîchage



PERSPECTIVES

- Le Plan Alimentation Locale (PAL) de la Ville 2024/2030 valide la décision de facilitation d'installation d'agriculteurs sur le territoire.
- L'arrêté du Département de Vaucluse portant création d'une ZAP sur la commune d'Avignon en février 2024



LES RESSOURCES LOCALES, NOS ATOUTS DE DEMAIN

Orientation 12 Préserver la ressource en eau et mieux l'intégrer dans le temps de vie quotidienne

Dans un contexte de réchauffement climatique et de risque accru de pénurie en eau, la Ville agit pour réduire l'utilisation de cette ressource.

Les actions phares

Cap sur la sobriété eau !

Suite au plan gouvernemental pour une gestion résiliente et concertée de l'eau présenté en mars 2023, un groupe de travail municipal a été dédié à l'élaboration et au suivi d'un plan d'action "sobriété eau" pour faire évoluer ses propres pratiques, et pour inciter l'ensemble des acteurs de son territoire à réduire sa consommation.

Ce **plan de sobriété** comporte en 6 axes et 45 actions :

1. Pilotage et gouvernance : des actions pour s'organiser et décider

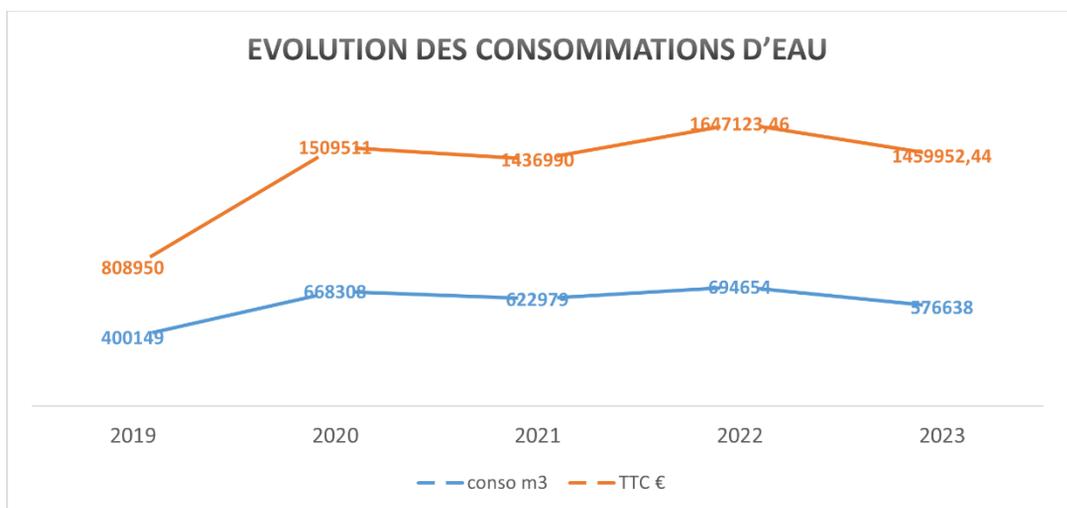
2. Connaître les consommations et les dépenses : compter, analyser, pour alerter

3. Réduire les consommations d'eau de la Ville : agir directement sur nos consommations par des actions correctives ou des changements de pratiques

4. Préserver les ressources naturelles : prendre soin des espaces naturels

5. Réduire les dépenses d'eau potable : réorienter certaines consommations vers de l'eau brute au lieu de l'eau potable

6. Former, informer, échanger : progresser, gagner en connaissance et en compétences



LES RESSOURCES LOCALES, NOS ATOUTS DE DEMAIN

Entre 2022 et 2023, nous notons une baisse notable d'environ 17% des consommations en eau, qui peuvent s'expliquer par une meilleure réactivité des services dans la gestion et la détection de fuites et la mise en place de procédures de surveillance par les services utilisateurs.

La ville a mis en place un outil informatique de suivi des consommations et des dépenses site par site.

Bonnes pratiques dans les espaces verts :

- par un contrôle plus systématique des compteurs, la ville a opéré 20 interventions de réparations de fuites
- par la mise en place de paillage pour limiter l'évapotranspiration
- par la plantation de végétaux adaptés au changement climatique
- par la micro-aspersion automatisée dans les serres chaudes pour une meilleure gestion de l'arrosage avec une économie d'eau de 25%.,

Bonnes pratiques dans les bâtiments :

Lors de sa vidange annuelle, la ville a réutilisé l'eau du bassin de la piscine Pierre Reyne pour alimenter les véhicules de nettoyage de la ville.

Bonnes pratiques en aménagement :

La ville favorise les eaux non conventionnelles en privilégiant les eaux grises (eau de pluie, eau de la Durance, eaux des affluents...) afin d'éviter l'utilisation d'eau potable. Des sites pilotes "la forêt enchantée" ou la ZAC Joly Jean ont été conçus dans cette optique afin d'économiser l'eau potable grâce à divers outils et notamment à des collecteurs d'eau pluviale.

Bonnes pratiques à la cuisine centrale :

La politique sur l'économie d'eau s'articule autour de plusieurs axes :

1. l'eau utilisée pour l'entretien, le lavage des locaux

Le lavage est fait à partir des centrales de lavage en cours et en fin de service. L'utilisation rationnelle de la ressource est rappelée aux agents utilisateurs. Un contrôle des installations est fait quotidiennement.

2. l'eau utilisée pour la production

L'utilisation de l'eau pour la cuisson des féculents est aujourd'hui totalement revue.

Jusqu'à début 2022, nous avions besoin de 4 m³ d'eau par production.

Illustration : Utilisation de pâtes de qualité produites en France qui nécessite uniquement un trempage de 12h à l'eau froide avant consommation chaudes ou froides. 100 % de l'eau nécessaire sera consommée.

De surcroît, l'économie électrique (pas de chauffe de l'eau ni de refroidissement rapide) sera aussi très conséquente, soit 856 KW par production. Cette projection ramenée à l'année devrait être de l'ordre de 14 700 litres d'eau consommée au lieu de 120 000 litres d'eau et 25 680 KW d'électricité économisée.

3. Auparavant, le lavage des caisses et bacs gastros était réalisé par la cuisine centrale, 2 fois par jour. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'une seule opération de lavage, externalisée et intégrée dans un process industriel maîtrisé et contrôlé par la société UZAJE installée à l'ECOMIN.



LES RESSOURCES LOCALES, NOS ATOUTS DE DEMAIN

Orientation 12 Préserver la ressource en eau et mieux l'intégrer dans le temps de vie quotidienne



INDICATEURS

- - 22 % de consommation d'eau entre 2022 et 2023
- puis – 30 % entre le 1er trimestre 2024 et le 1er trimestre 2023



PERSPECTIVES

- Réduction de l'utilisation de l'eau de nettoyage de la voirie : il est prévu une alternance dans les interventions mécanisées : lavage à grande eau, utilisation d'un souffleur en remplacement du lavage et usage d'un mode hydro-balayage sur les balayeuses de voirie
- La récupération de l'eau des piscines pour l'arrosage des jardinières



LES RESSOURCES LOCALES, NOS ATOUTS DE DEMAIN

Orientation 13 Renforcer l'économie circulaire pour bâtir une Ville plus solidaire

L'économie circulaire crée une boucle vertueuse en limitant l'extraction de matières premières et la production de déchets.

Les actions phares

La ville a élaboré ses premières formalisations de **réemploi des déchets dans les marchés publics de travaux du bâtiment** :

- Le projet de réhabilitation du groupe scolaire des Grands Cyprès est un des premiers gros projets prenant en compte la question du réemploi et aussi des conditions de gestion et d'élimination des déchets, au regard notamment de la surface cumulée de plancher supérieure à 1000m² (conformément à la loi AGEC). Un diagnostic PEMD (Produits, Équipements, Matériaux, Déchets) a donc été réalisé et intégré au marché de réalisation des travaux.

- Dans le cadre du marché d'entretien des bâtiments 2023-2027 (concernant 14 lots et 24 entreprises), la question du réemploi est aussi intégrée, afin de pousser les entreprises à intégrer cette nouvelle donne réglementaire.

La Ville poursuit **la revente de matériel informatique et téléphonique obsolète** permettant des économies des dépenses en fonctionnement, un suivi DEE, un suivi du recyclage et l'amélioration de l'empreinte carbone de la Ville,

Unités	97
Unités valorisables	48
Unités Non valorisables	49
TAUX DE VALORISATION	49%

Aperçu du % de recyclage du matériel réformé par la société ARTO de janvier à juin 2023



LES RESSOURCES LOCALES, NOS ATOUTS DE DEMAIN

Orientation 13 Renforcer l'économie circulaire pour bâtir une Ville plus solidaire



FOCUS

Un Noël écoresponsable et partenarial



- ✓ En décembre 2023, les manifestations de Noël ont été écoresponsables grâce à un travail en partenariat, avec, pour la première fois, 10 sapins de bois qui orneront toute la ville. Réalisés par les apprentis de 1ère année CAP ébénisterie du CFA d'Avignon (Centre de Formation des Apprentis), les sapins ont été fabriqués à partir de palettes de bois récupérées à l'ECOMIN par les services de la Ville.
- ✓ 8 sapins ont été décorés par les écoliers avignonnais lors des activités périscolaires et activités manuelles des centres de loisirs.
- ✓ Les élèves de 2nde année du CFA se sont également impliqués dans ces réalisations et ont fabriqué 52 sapins qui ont été remis aux élus de quartier pour décorer les ronds-points, les devantures de magasins ou encore les parcs des quartiers de la Ville.
- ✓ Des jeunes de 16 à 25 ans ont été mobilisés pour démanteler les palettes de bois, dans le cadre du dispositif Tapaj (Travail Alternatif Payé à la Journée), programme de revalorisation sociale et de réduction des risques en addictologie par l'insertion et la santé.
- ✓ En 2023, la Ville a mis en place sur son territoire treize points de collecte de récupération des sapins de Noël des administrés pour recyclage (broyat/compost).



LES RESSOURCES LOCALES, NOS ATOUTS DE DEMAIN

Orientation 13 Renforcer l'économie circulaire pour bâtir une Ville plus solidaire



INDICATEURS

- Ce sont 10 tonnes de déchets verts ramassés par la Ville, une partie est utilisée en broyat de paillage dans les espaces verts et une autre partie en compost, ce qui entraîne une économie d'achat de terreau et d'engrais organique de 4 000€
- Les autres déchets produits par les services de la ville et recyclés sont :
 - 145 tonnes de déchets verts transformables en compost
 - 95 kg de piles
 - 317 kg de toners d'imprimantes
 - 210 demandes ont été honorées avec du mobilier de bureau de seconde vie pour une économie de 31 469 €
 - 46 lots de véhicules d'occasion ont été mis aux enchères pour un montant de 89 570 €
 - environ 7 000 l d'huile usagée de moteur sont collectés par le groupe Chimirec puis envoyés en centres d'élimination agréés pour être régénérés (transformés en huiles de base) ou valorisés.



Recyclage des toners d'imprimantes par un éco-organisme





UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE, POUR UN HORIZON DE NEUTRALITÉ CARBONE



UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE, POUR UN HORIZON DE NEUTRALITÉ CARBONE



Orientation 14 Des équipements et bâtiments municipaux sobres et efficaces

Le bâtiment est le premier secteur économique consommateur d'énergie au niveau national. La réduction de la consommation dans ce secteur est donc un enjeu central. Dans le cadre des opérations lancées, une réflexion est portée à chaque fois sur la question du réemploi des matériaux, sur la mise en œuvre d'équipements d'énergies renouvelables sur les nouveaux équipements (panneaux photovoltaïques), sur les dispositifs de récupération d'eau de pluie.

La direction des bâtiments participe également à la sobriété en matière de ressources en eau, en mettant en place des compteurs intelligents sur les sites les plus signalés, c'est-à-dire avec un fort risque de fuites (Parc des Sports, cimetière etc.)

Les actions phares

- **Plan Avignon Ambition Piscines** : Les piscines constituent le premier poste de dépenses énergétiques de la Ville. C'est pourquoi elle modernise ses équipements afin d'améliorer leurs performances énergétiques. L'année 2023 a vu l'achèvement du chantier de la piscine **Jean Clément** à Montfavet (la Ville a organisé, en juillet 2023, une série d'animations pour célébrer l'inauguration de la piscine) et le lancement des travaux de la piscine **Chevalier de Folard** dans le quartier Nord Rocade, qui bénéficie d'une rénovation complète de septembre 2023 à l'automne 2024. Des travaux ont été menés sur la piscine **Stuart Mill** dans le quartier Nord durant l'été 2023. Puis, le même bain de jouvence sera réservé à la piscine **Pierre Reyne** en intramuros de juin 2024 à l'été 2025.

Prévisions de performances énergétiques :

- Baisse des besoins en chaleur de 35%
- Consommation **d'eau** divisée par 4
- Réduction des consommations de **gaz** de 20%
- Baisse des émissions de **CO2** de 36%
- Économie en coûts de fonctionnement sur les fluides d'en moyenne 120 000 €/an



Projet Piscine Chevalier de Folard



UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE, POUR UN HORIZON DE NEUTRALITÉ CARBONE

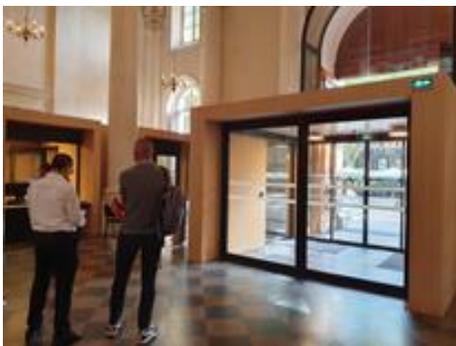
- **La maison du Parc** : Équipement municipal, cette maison a été réaménagée en respectant son intégration dans son environnement naturel et l'esprit de ce projet « maison du parc » avec les aménagements extérieurs du jardin.

La partie aménagement paysager a été pensée dans une optique de frugalité et comprend le raccordement au chemin de halage, les raccordements PMR à la terrasse et les quelques plantations associées.

Un espace pique-nique et d'information touristique complété par une offre de restauration, une exposition permanente en collaboration avec la CNR et des animations incluant les acteurs de la Barthesse y sont d'ores et déjà présents ainsi qu'une offre de stationnement vélo pour accueillir les visiteurs de la maison.



Maison du Parc



Accueil de l'Hôtel de Ville

Les autres actions

- La ville poursuit le programme de mise en **accessibilité** de l'ensemble des bâtiments :

- Mise en accessibilité de la Mairie de quartier Ouest et réfection du poste de Police Municipale à Monclar, en vue de la transformation en Maison Commune,

- Mise en accessibilité de l'École de l'Arrousaire,

- Mise en accessibilité de l'Hôtel de ville réalisée au cours de l'été 2023, pour une ouverture au public en octobre 2023.

- Des **défibrillateurs** installés dans les Établissements recevant du public (ERP)

Jusqu'à 120 défibrillateurs déployés au sein des bâtiments communaux (dont 24 déployés en septembre 2023), sur les principaux sites accueillant le public (écoles, équipements sportifs, musées, locaux associatifs, bibliothèques...). Des défibrillateurs supplémentaires seront installés dans les locaux accueillant uniquement le personnel, ainsi qu'une mise en œuvre d'une cartographie des équipements est en cours pour 2024.

- Le marché d'exploitation des équipements de chauffage intègre la notion de **CEE (Certificat d'Économie d'Énergie)** qui allie efficacité énergétique à des engagements de résultats visant à réduire l'empreinte carbone, dans le cadre du remplacement des chaudières. Également en termes de CEE, la Ville a fait réaliser plus de 2000 ml de calorifugeages des réseaux en 2023. Depuis son lancement fin 2022, les prestataires en charge de ces opérations ont installé, sur tous les sites municipaux concernés par ce marché, des **sondes-thermomètres** qui permettent d'avoir une vision à distance des éventuelles anomalies et de suivre régulièrement les courbes de chaleur.



UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE, POUR UN HORIZON DE NEUTRALITÉ CARBONE

Orientation 14 Des équipements et bâtiments municipaux sobres et efficaces

Reconnaissance

- Le jury du prix départemental de l'architecture du paysage et de l'environnement - « TROPHÉE 2023 » organisé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) en lien avec le Conseil Départemental de Vaucluse (CD84) et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a distingué trois réalisations de la Ville d'Avignon : Les Halles Géricoud, le Stade nautique, la restauration des jardins du Palais des Papes.
- Les jardins du Palais des Papes ont été labellisés « **jardin remarquable** » par le Ministère de la Culture, pour une durée de 5 ans renouvelable, après avoir obtenu la victoire d'or aux victoires du paysage par Valhor fin 2022.



- La réhabilitation du **groupe scolaire Grands Cyprès** de février 2024 à juillet 2026 : Le projet architectural a reçu le niveau Argent en tant que Bâtiment Durable Méditerranéen : il mettra en œuvre, notamment pour ses façades en bois, des matériaux décarbonés et biosourcés, intégrera une installation photovoltaïque, la désimperméabilisation des sols, une végétalisation du site. Il sera isolé par l'extérieur pour des économies d'énergie conséquentes et intégrera la création de deux parvis en entrées nord et sud.



Projet Groupe scolaire Grands Cyprès



UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE, POUR UN HORIZON DE NEUTRALITÉ CARBONE



- La **médiathèque Renaud-Barrault** et son parvis : La restructuration de la bibliothèque Renaud-Barrault s'inscrit dans un nouveau dispositif urbain majeur pour la ville d'Avignon, au cœur d'un vaste programme de rénovation urbaine ANRU. Cette restructuration d'un édifice du XXème siècle à Avignon insuffle une seconde vie, à la fois durable et numérique à cet équipement.

La réhabilitation de cette médiathèque prendra fin en octobre 2024. D'ici là, elle sera dotée de panneaux photovoltaïques, d'une toiture végétale, d'une ombrière, d'un « arbre de la connaissance » aménagé à l'intérieur, d'un pôle numérique... avec comme objectif d'ériger cet équipement en modèle énergétique et culturel et d'assurer un confort thermique d'été.

Le marché prévoit une production d'énergie renouvelable correspondant à 30 % des consommations du bâtiment. Le niveau BBC (bâtiment basse consommation) rénovation sera atteint dans le cadre de cette rénovation.

- L'ouverture d'une nouvelle école en septembre, quartier Joly Jean, **l'école Melly et Paul Puaux**. Les travaux seront terminés en août 2024.

Rappel sur les attendus du projet sur le plan environnemental :

Mise en œuvre d'une toiture végétalisée isolante

Mise en place d'un système basé sur la géothermie pour la production de chaleur

Installation de deux champs photovoltaïques sur 456 m² avec un objectif d'autoconsommation collective dans un rayon de 2 km autour de la production de l'école.

Les essences locales d'arbres ont été privilégiées. Dans ce cadre, la ville a été accompagnée par l'association des Communes Forestières de France, dans le choix des essences.

Le niveau BBC (bâtiment basse consommation) sera atteint dans le cadre de cette rénovation.

- La poursuite de la mise en accessibilité de groupe scolaire de Sainte-Catherine, des futures Maisons folies dans le cadre de leur rénovation.



UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE, POUR UN HORIZON DE NEUTRALITÉ CARBONE

Orientation 15 Sortir la collectivité de la dépendance aux énergies fossiles

La réduction de ses consommations et l'introduction progressive d'un mix énergétique participe à la transition énergétique. La ville souhaite remporter le pari de la sobriété énergétique avec la généralisation des rénovations énergétiques, l'éco-conception des bâtiments publics, le recours systématique aux énergies renouvelables et la sensibilisation des agents municipaux aux écogestes.

Afin de maîtriser sa consommation des fluides, dans un contexte d'augmentation des prix toujours aussi fort en 2023, la ville a lancé plusieurs actions :

- travailler au plus près avec les exploitants de chauffage afin d'obtenir des températures de confort dans les locaux municipaux, tout en garantissant à la collectivité la juste maîtrise de ses dépenses (mise en place de l'intéressement dans les différents lots du marché d'exploitation du chauffage)
- communiquer sur les gestes à adopter selon les températures. À cet effet, actions de sensibilisation menée en octobre 2023 à l'attention des utilisateurs des bâtiments municipaux menée auprès d'une dizaine de personnes. Cette action a été intégrée dans le cadre du marché de maintenance CVC (Chauffage, Ventilation et Climatisation) de la ville, réalisé par Eco CO2.

Les actions phares

- **Bilan du Plan de sobriété énergétique**
L'objectif à court terme est de diminuer notre consommation d'énergie de 15%, à long terme, il s'agit d'aboutir à une diminution de 50% des émissions de gaz à effet de serre en 2030 et la neutralité carbone en 2045.

Illustration sur l'éclairage public

- ❖ L'extinction des grands axes depuis juillet 2023, soit 457 points lumineux dont la route de Marseille avec 257 points lumineux et la rocade avec 200 points lumineux.
- ❖ Le remplacement des vieilles sources lumineuses depuis février 2023 dont 1800 points lumineux et une modification des plages horaires.

- ❖ Une expérimentation de diminution de l'éclairage public dans des lotissements du Pont-des-Deux Eaux, de Montfavet et du hameau Saint-Gabriel. D'autre part, 40 % des sources lumineuses énergivores de ces lotissements seront remplacés par des lampes LED, soit 1084 sur 2711.
- ❖ Des travaux de mise en place d'une télégestion de tous les éclairages des stades pour une meilleure gestion et recherche d'économie d'énergie et des travaux de mise en place de LED à chaque renouvellement des installations d'éclairage des stades.

Les consommations d'éclairage public sont en baisse de 24% entre 2022 et 2023, fruit entre autres de la mise en œuvre du plan de sobriété énergétique, permettant de réduire entre autres l'intensité des $\frac{3}{4}$ des éclairages publics.



UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE, POUR UN HORIZON DE NEUTRALITÉ CARBONE

Illustration dans et sur les bâtiments

En intégrant la livraison de la piscine Jean Clément en juillet 2023 (la bibliothèque Renaud-Barrault et la piscine Folard restant fermés), différentes actions de maîtrise de l'énergie ont été entreprises au cours de l'année 2023 :

- Travaux de remplacement des ampoules en Led des luminaires du péristyle de l'Hôtel de Ville ont été effectués en décembre 2023
- Travaux de remplacement d'éclairages d'ancienne génération, au niveau du parking de l'annexe de l'Hôtel de ville, par des éclairages Led permettant de diminuer au moins 60% de la consommation électrique actuelle. Les éclairages sont tous sur détection, avec possibilité de réglage de niveau de puissance. L'éclairage minimum est donc de 10% en constant et à hauteur de 80% en cas de détection
- Relamping des gymnases Jean Brunet et Roumanille en éclairage Led
- Réfection des éclairages extérieurs d'écoles (comme à Jean Henry Fabre et Saint Roch)
- Réfection de l'éclairage du parking de l'annexe
- Mise sur détection des éclairages de différents locaux municipaux

Depuis 2022, la crise énergétique a abouti à une évolution des dépenses liées à l'énergie qui ont presque été multipliées par 3, alors que dans le même temps grâce au plan sobriété, la consommation d'énergie a diminué de 15% par rapport à 2021 (10,4% pour les consommations électriques, 19,6% pour les consommations de gaz). Les consommations d'électricité sont en baisse d'environ 7% entre 2022 et 2023, tandis que les consommations de gaz sont en baisse quant à elles, à hauteur de 11% sur la même période.

Remplacement progressif de la flotte de véhicules mairie par des véhicules électriques

En 2023, le parc de véhicules à moteur compte 73 véhicules électriques, contre 65 en 2022.

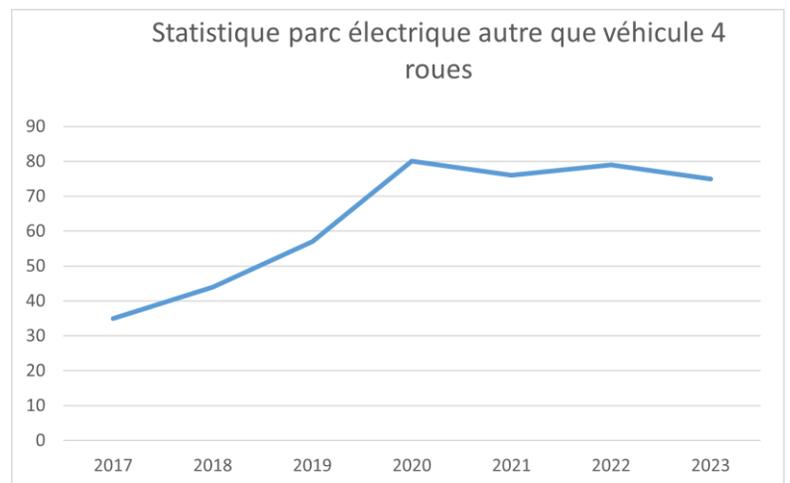
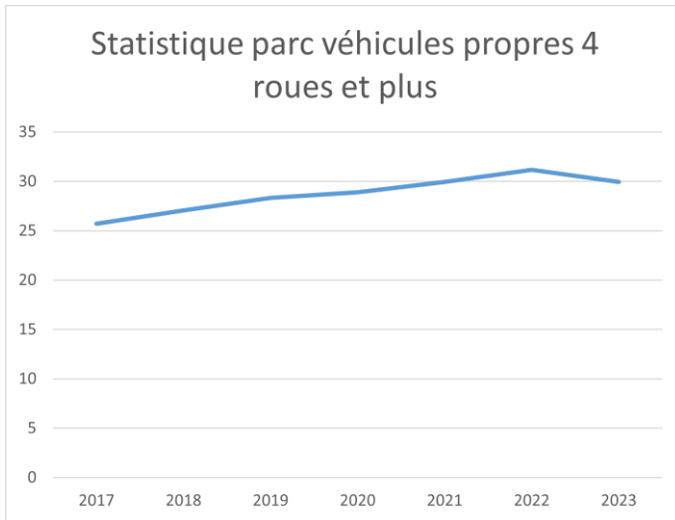
Ce sont au total 100 véhicules à moteur « propres » (73 électriques + 27 GPL GNV) ainsi que 64 vélos électriques, 1 triporteur électrique et 306 vélos non électriques dont dispose la ville d'Avignon.

La répartition des vignettes crit'air 1 et 2 sur la part des immatriculations (VL, PL, engins) est la suivante :

crit'air 1 : 68, crit'air 2 : 127 => soit 195 crit'air 1 et crit'air 2 soit 47% du parc de véhicules.



UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE, POUR UN HORIZON DE NEUTRALITÉ CARBONE



Les autres actions

Une sensibilisation des écoles aux écogestes via le programme Watty est lancée auprès de toutes les écoles de la ville, en lien avec le marché d'exploitation du chauffage et basée sur le volontariat des équipes éducatives. Ce programme de sensibilisation à la transition énergétique en milieu scolaire, contribue ainsi à faire des enfants de véritables écocitoyens et ambassadeurs dans leur établissement et leur foyer. L'année scolaire 2023/2024 a vu se réaliser ces ateliers pour les écoles Pouzaraque, Simone Veil, Bouquerie, Scheppler et Amandier.

WATTY



UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE, POUR UN HORIZON DE NEUTRALITÉ CARBONE

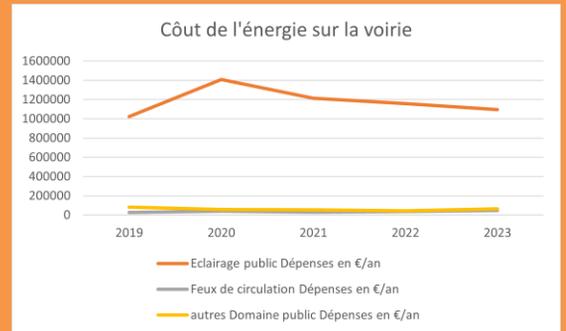
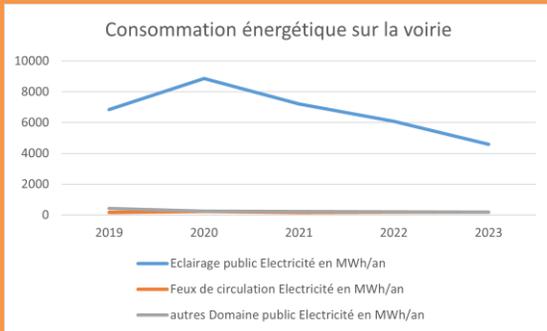
Orientation 15 Sortir la collectivité de la dépendance aux énergies fossiles



INDICATEURS

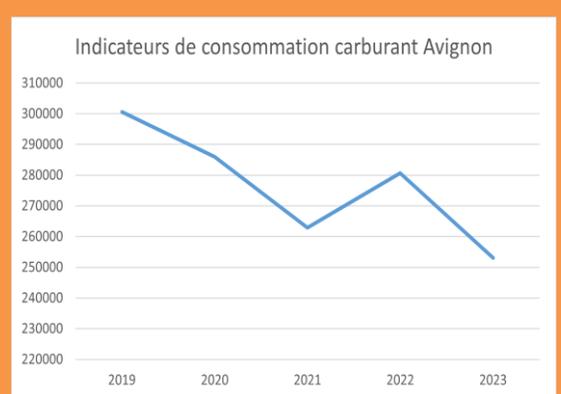
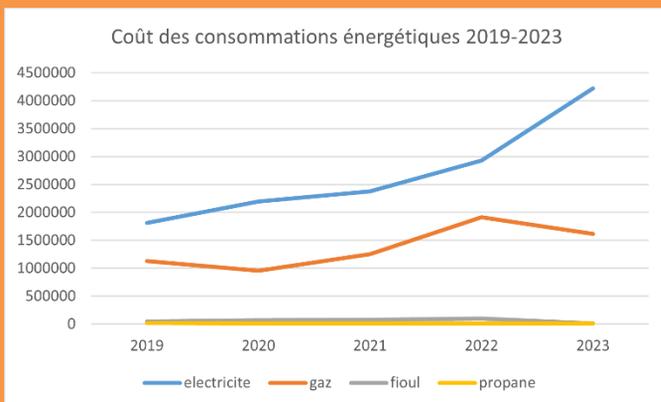
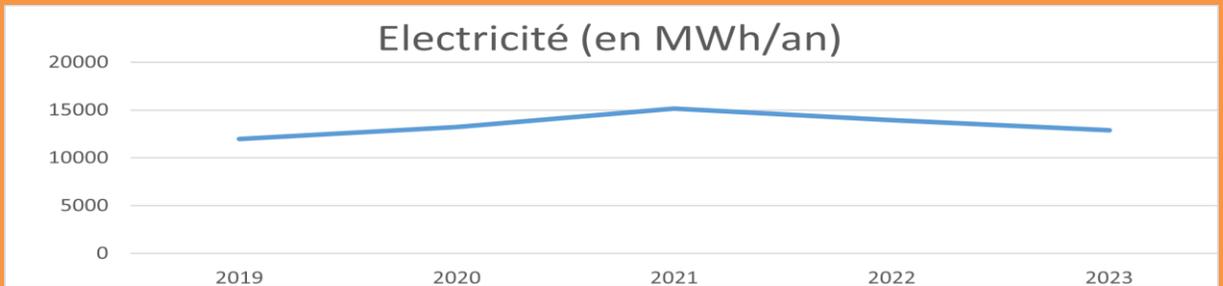
Comparaison 2022/2023

Électricité Voirie-Espaces publics : consommations -20% ; dépenses - 30 k€



Electricité Bâtiments : consommations -7% (-1 GWh) ; dépenses + 1,3M€

Gas Bâtiments : consommations -12% (-1,9 GWh) ; dépenses - 300 k€



Soit - 14 % de réduction de consommation toutes énergies confondues



UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE, POUR UN HORIZON DE NEUTRALITÉ CARBONE

Orientation 15 Sortir la collectivité de la dépendance aux énergies fossiles



- Éclairage public : La prochaine étape consistera à l’extinction de 807 points lumineux situés dans les zones naturelles

- Diagnostic confort d’été dans les écoles : Les vagues de chaleur sont de plus en plus fréquentes et intenses et il est aujourd’hui nécessaire d’adapter les bâtiments publics à ces canicules, souvent à budget contraint. Aussi, en partenariat avec le CEREMA, la ville répond à un appel à manifestation d’intérêt, en vue de réaliser un accompagnement et des diagnostics de confort d’été dans une dizaine d’écoles. L’objectif est de disposer de recommandations sur les travaux à réaliser, sur les usages, sur l’opportunité d’installer des équipements spécifiques type des brasseurs d’air ou encore de travailler sur la sur-ventilation nocturne.

En parallèle, deux écoles (Amandier et Sixte Isnard) feront l’objet d’une étude poussée en matière de confort d’été, avec des travaux à court terme (avant été 2024) et à moyen terme et beaucoup plus lourds (à compter de 2025).

- Informatisation du suivi des fluides :

Débuté en 2023, le déploiement du module pour la gestion des fluides est prévu au printemps 2024. Cela permet de réaliser le suivi budgétaire des consommations et abonnements sur l’ensemble des équipements de la commune, en prenant en compte la notion de DJU, et d’obtenir un coût global de fonctionnement et d’entretien des équipements. Cela permet ainsi de suivre les points de comptage et d’éviter les dérives en consommation.

En 2025, sera développé l’utilisation du module pour calculer les déperditions thermiques des bâtiments (« G » des bâtiments) : Le “G” est un coefficient qui mesure les déperditions thermiques pour un bâtiment et permet donc de quantifier le besoin de chauffage d’une installation. Il s’exprime en Watt par mètre cube et par degré. Les valeurs exprimées sont entre 0.4 (excellente performance) et 1.5 ("passoire thermique").



UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE, POUR UN HORIZON DE NEUTRALITÉ CARBONE

Orientation 16 Rendre les agents municipaux ambassadeurs du climat

Les actions phares

- **La réduction de l’empreinte du numérique de la collectivité**

En janvier 2023, la Ville a finalisé un « programme de travail » préalable à l’élaboration de sa stratégie de réduction de l’empreinte du numérique. Il comprend un bilan de l’impact environnemental du numérique, un bilan des usages du numérique, les actions déjà engagées et à poursuivre, et les pistes à développer pour réduire l’impact du numérique. Cette action se base sur la Loi Reen du 15 novembre 2021 et son décret d’application du 29 juillet 2022 qui concerne les communes de plus de 50 000 habitants et établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants.

L’illustration d’une pratique éco-responsable au travers du Système d’Information Géographique de la Ville : le traitement des données est éco-conçu afin d’être économe en volume et en flux. On notera toutefois que le volume des données traitées est grandissant du fait de nouveaux services rendus.

- **Des achats durables**

La Ville prend en compte la réglementation en matière d’achat public, notamment :

O le décret n° 2021-254 du 9 mars 2021 relatif à l’obligation d’acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées (loi AGECE)

O le décret n° 2022-767 du 2 mai 2022 issu de la loi Climat et Résilience n° 2021-1104 du 22 août 2021 qui donne un nouveau motif facultatif d’exclusion d’un candidat faute de plan de vigilance

Illustrations :

Les marchés de denrées alimentaires avec exigences environnementales et critère carbone

- Fourniture et livraison de fruits et légumes frais issus de l’agriculture biologique, HVE ou raisonnée 2023-2027
- Fourniture et Livraison de préparations appertisées de fruits et légumes issus de l’Agriculture Biologique 2023-2025
- Fourniture de pain artisanal frais biologique et traditionnel 2023-2024
- Fourniture et livraison de pâtes et préparations dérivées biologiques surgelées 2023-2024



UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE, POUR UN HORIZON DE NEUTRALITÉ CARBONE

Les marchés dont l'objet est durable

Afin d'assurer le nettoyage et la désinfection dans les écoles, et dans la continuité de l'engagement de la Ville pour la préservation de l'environnement (solution naturelle sans risque pour la santé des agents, des enfants et pour l'environnement, qui évite le gaspillage d'eau, les emballages plastiques des produits d'entretien et leur stockage), **l'eau ozonée** (nettoyant naturel, puissant et assainissant, aux pouvoirs détergeant, désinfectant, dégraissant et destructeur d'odeurs) a été mis en test dans les locaux (maternelle et élémentaire) et à la cantine de l'école Roland Scheppler jusqu'à la fin de l'année 2023.

En février 2023, un test a été effectuée sur les sites du service des Sports, le gymnase Philippe de Girard et la piscine Stuart-Mill.

Les travaux des piscines s'articulent autour d'un marché global de performances, intégrant les travaux et la partie exploitation pour une durée de 8 ans. L'objectif est de garantir une utilisation des équipements nautiques dans un cadre d'économie d'eau et d'énergies. À ce titre, le stade nautique est aussi intégré dans ce marché.

Les marchés de fournitures intégrant une démarche environnementale et durable

- Acquisition de matériel pédagogique pour les écoles maternelles et élémentaires de la Ville d'Avignon-2023-2027 : Clause et critère (écolabel, produits issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées).

- Achat d'un utilitaire d'occasion (9 places) pour la logistique

- Acquisition de vêtements professionnels et d'Équipements de Protection Individuels (EPI) 2023-2027 : le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) intègre des articles issus du réemploi ou intégrant des matières recyclées. Le marché prévoit la mise en place en 2024 d'une solution de collecte des vêtements usagés de la Ville avec récupération par le titulaire pour recyclage. En effet, pour chaque nouvelle dotation, l'agent doit rapporter ses anciens vêtements qui seront recyclés.



UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE, POUR UN HORIZON DE NEUTRALITÉ CARBONE

Les autres actions

Vers plus de sobriété dans nos pratiques :

- En mars 2023, les éco-ambassadeurs ont organisé la 4^{ème} édition du **Digital Clean Up Day** – Journée mondiale du nettoyage numérique

- Le projet de **Gestion Électronique du Courrier** (GEC) a pour objectif d'optimiser, de sécuriser et de dématérialiser la gestion du courrier : mieux informer l'utilisateur sur le traitement de son courrier, optimiser le partage d'informations entre les services de la Collectivité ; réduire les délais de traitement, faciliter la recherche, et diminuer le papier. Cela s'inscrit dans un projet plus global de Gestion de la Relation Usagers (GRU) initié fin 2019 avec déploiement de l'outil jusqu'à la fin de l'année 2023

Chiffres clés : 1000 courriers en moyenne en dématérialisation par mois avec la suppression de 2310 copies papier pour la diffusion.

- Au deuxième semestre 2023, dans le cadre de la réduction de l'utilisation de papier, la Ville a décidé la **suppression de l'approvisionnement du papier à en-tête** aux services pour un gain annuel de 906 euros et une économie de 50 000 feuilles de papier à en-tête.

- Dans le cadre de la réduction de ses déchets, l'accueil de loisirs de la Barthelasse a **supprimé les serviettes de table en papier**.

- Depuis février 2023, le **magazine municipal** Avignon(s) fait peau neuve : il est passé de 36 à 32 pages, de plus il est désormais imprimé sur du papier plus léger (grammage passé de 90 à 80 grammes pour les pages intérieures et grammage passé de 110g à 80g pour la couverture et dernière page). Il ne contient plus d'agrafes et est toujours imprimé avec 100% de fibres recyclées par un imprimeur français.

- En fin d'année 2023, toujours dans le cadre de la réduction de l'utilisation de papier, la Ville agit contre le gaspillage en **proposant aux usagers des parkings d'imprimer ou non leur ticket de stationnement** via une fonction spéciale disponible sur chaque horodateur.

- Entre décembre 2023 et février 2024, la Ville **supprime les fontaines à eau utilisant des bonbonnes en plastique** selon la loi EGALIM et la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire du 10 février 2020 (AGEC). Ces fontaines seront remplacées par des fontaines reliées au réseau d'eau potable afin d'avoir de l'eau fraîche en période estivale.

- La Ville a l'obligation de gérer et financer la fin de la vie de ses papiers édités pour son compte par des imprimeurs : c'est ce qu'on appelle la **Responsabilité Élargie du Producteur** (REP), prévue par le Code de l'environnement depuis 1992 (articles et L.541-10-1). Adhérent à Citeo, la Ville transfère sa responsabilité en contrepartie d'une contribution financière. C'est grâce à cette adhésion à Citeo que sont ensuite financés le dispositif global de collecte, de tri de recyclage et le développement du réemploi des papiers.



UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE, POUR UN HORIZON DE NEUTRALITÉ CARBONE

Sensibilisation des partenaires

• « **Rendre tous les évènements éco-responsables** » c'est l'une des 20 actions prioritaires du Plan local pour le Climat. Un événement éco-responsable est un événement qui s'inscrit dans une démarche durable. Cela signifie que son organisation intègre les principes du développement durable. L'objectif de ce projet est de tendre vers la suppression de l'impact écologique sur le territoire pour tous ses évènements.

Ce projet a démarré en 2023 par un état des lieux et un diagnostic partagé avec les services municipaux organisateurs, coordonnateurs ou ressources de la Ville. L'équipe projet et les services concernés (16 participants) ont été sensibilisés par le Grand Avignon, alors pilote de l'action, aux thématiques comme les déchets, l'accessibilité, la consommation, la mobilité, la communication.

• En interne, la **communication** poursuit deux buts : sensibiliser et valoriser les agents municipaux. Elle s'appuie sur deux supports, l'intranet Mia et le bulletin interne « Au(x) Service(s) d'Avignon » dématérialisé. En 2023, une attention particulière s'est portée sur les plans de sobriété énergétique et de sobriété eau. Elle informe par des articles également sur tous les évènements du territoire comme les mesures prises par la Ville pour un festival responsable et sécurisé, la reconnaissance de la Ville d'Avignon, lauréate de la 5ème édition du **label Cop d'Avance – niveau 4** ainsi que « La Ville, lauréate pour la seconde fois du label « **Territoire engagé pour la nature** » et des actions de terrain.

- Formation à l'animation de l'outil pédagogique « **Fresque du Climat** » par l'association Eco-Lab Environnement : l'outil pédagogique « **Fresque du climat** » permet de mieux comprendre les causes et conséquences du changement climatique à travers des cartes tirées des rapports du GIEC. C'est un atelier ludique, basé sur l'intelligence collective, qui permet de mieux saisir les enjeux, s'exprimer sur ce sujet et réfléchir à des solutions applicables dans son quotidien pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. C'est suite aux animations « **Fresque pour le climat** » en 2022 pour les agents municipaux volontaires que l'idée de former des agents « **fresqueurs** » a germé.



Atelier Fresque du climat



UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE, POUR UN HORIZON DE NEUTRALITÉ CARBONE

Aide à la mobilité des agents

La Ville participe à l'utilisation des transports en commun de ses agents grâce à l'indemnité Domicile-Travail.

Pour les agents utilisant le train, le tram ou le bus, la Ville rembourse à hauteur de 75 % l'abonnement de transport dans la limite du plafond règlementaire.

En interne, la mutualisation des véhicules a été renforcée par une 6ème boîte à clés installée au bâtiment Jules Ferry.

Lutte contre les incivilités environnementales / propreté / désherbage sur voirie

• Présentée au conseil municipal de juin 2023, une délibération porte sur la contractualisation avec Alcome, l'éco-organisme agréé sur la **filière REP des mégots - Réduction des mégots sur l'espace public**. Avec un enjeu de salubrité et environnemental, le but de cette action est de sensibiliser l'utilisateur fumeur à respecter l'espace public et la nature en adoptant le bon geste. Le déploiement de cendriers et la communication prévus en 2024 seront nécessaires afin d'inciter et d'encourager la réduction du nombre de mégots au sol en ayant le bon réflexe.



- Une **rencontre partenariale autour du zéro déchet plastique** était organisée par l'ARBE et la Région Sud au sein du « Living Lab le 9 », lieu dédié à l'innovation collaborative, le jeudi 15 juin 2023. Plusieurs collectivités (élus et agents) et associations étaient présentes pour débattre des actions et solutions à mettre en place.



Réunion régionale Zéro déchet plastique

- Afin de recycler les déchets issus de la pratique sportive, **2 équipements sportifs ont été équipés de conteneurs de tri sélectif en 2023** : le gymnase Gérard Philippe et le Complexe sportif Jean Brunet. À la demande du service des Sports de la ville, cette amélioration est une action du Plan local pour le climat



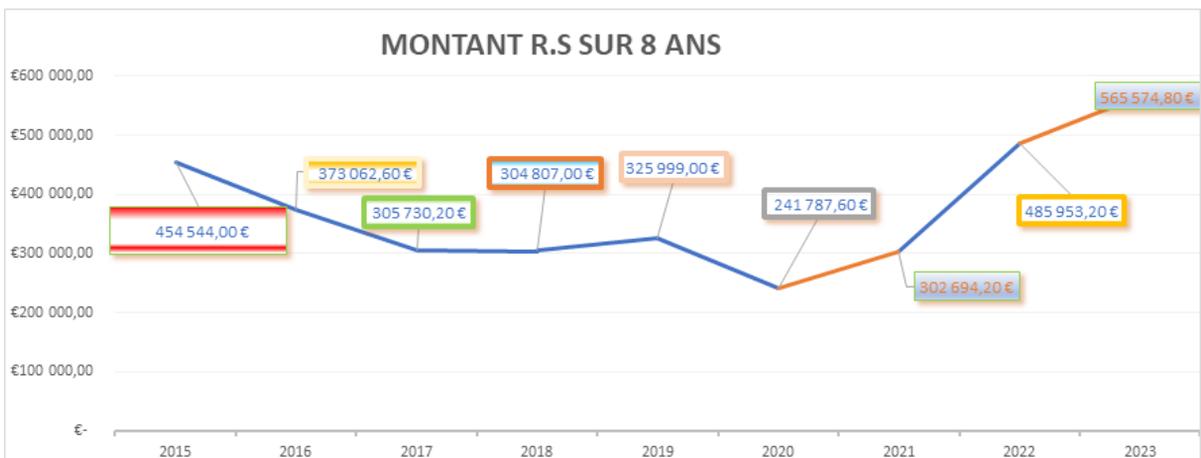
UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE, POUR UN HORIZON DE NEUTRALITÉ CARBONE

- Afin de diminuer la quantité de déchets pris en charge, la Ville a mis en place une **gestion zéro déchet pour les commerçants non sédentaires**. Le projet prévoit une information auprès des commerçants non sédentaires au travers d'une note collective de sensibilisation aux dépôts de déchets et des courriers individuels d'avertissement en cas de constatation d'infraction ou de manquement en matière de réglementation. Une expérimentation de distribution de sacs poubelles sur le marché dominical de Fontcouverte est en cours afin de permettre aux producteurs de stocker leurs déchets et repartir avec afin qu'ils satisfassent à leurs obligations de tri et de valorisation.

Redevance spéciale (R.S.) : Le prix au litre est le principal motif de l'augmentation. L'année 2023 est marquée par une croissance forte (+16% par rapport à 2022) mais nettement inférieure à la croissance de 2022 (+60.5% par rapport à 2021).

- Lutter contre les incivilités environnementales. L'action cumulée des deux brigades environnement et environnement urbain (8 agents) sur le territoire d'Avignon a permis des actions de médiation, de dissuasion ou de répression - en 2023 : 409 infractions de classe 2 ne respectant pas la réglementation liée à l'environnement. Les infractions les plus nombreuses constatées concernent l'apposition d'affiches, les déchets et les dépôts sauvages avec un pic en été.

Ces deux brigades visent à protéger la nature (élagage, débroussaillage, brûlage), la santé humaine (déversement de liquide ou déchet polluant, respect des horaires des sorties des ordures ménagères) et le patrimoine culturel face aux activités humaines qui peuvent la menacer ou la dégrader. Elles travaillent en étroite collaboration avec les divers acteurs qui luttent contre ces incivilités : associations, collectifs de riverains, services de la collectivité (hygiène, urbanisme), bailleurs sociaux, administrés, services étatiques...



UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE, POUR UN HORIZON DE NEUTRALITÉ CARBONE

Orientation 16 Rendre les agents municipaux ambassadeurs du climat

Reconnaissance

Sous l'impulsion de l'équipe municipale, les agents ont permis la valorisation de la démarche Transition écologique et Biodiversité de la ville.

- Suite au passage du jury des Villes et Villages fleuris en juin 2022, la Ville maintient son label 3ème Fleur pour la période 2023/2025.
- Lors de la Convention régionale des Maires qui s'est tenue le 13 novembre 2023 à Marseille, la Ville d'Avignon a été honorée par la remise de deux labels venant saluer sa politique en matière de transition écologique :
 - Le label **TEN « Territoires Engagés pour la Nature »** lui a été décerné par l'Office Français de la Biodiversité, pour récompenser ses actions en faveur de la biodiversité et l'encourager à poursuivre sur cette lancée. C'est la démarche de progrès portée par la collectivité qui est recherchée et a permis ainsi sa labélisation.
 - Déjà labellisée « **Territoire durable, une Cop d'avance niveau 2** » en 2020, la Ville a reçu le niveau 4, soit le plus élevé pour sa stratégie communale de développement durable structurée dans un Plan local pour le climat 2022-2030.



INDICATEURS

- ✓ Empreinte carbone de l'infrastructure informatique de la ville sur les données 2022 : entre 580 et 870 tCO2eq/an. L'environnement de travail individuel représente 43% de l'empreinte carbone de la Ville.
- ✓ Part des marchés avec une clause ou un critère environnemental : En 2023, la part des marchés contenant une clause ou un critère environnemental est d'environ 73% de procédures concernées.
- ✓ REP Papiers imprimés : 59 tonnes déclarées, soit - 26,12 % par rapport à l'année précédente, qui ont permis de financer la collecte pour l'équivalent de : 3 900 habitants et la fabrication de : 47 t de papiers recyclés. Acteur de l'économie circulaire, la Ville d'Avignon a utilisé 96% de papiers recyclés en 2023.
- ✓ La Ville a réduit de 50% les impressions des affiches et flyers tant pour les associations que pour les événements organisés par la Ville.
- ✓ Un panel de 10 agents a participé à 4 demi-journées de formation à la Fresque pour le Climat afin de sensibiliser leurs collègues par la suite.
- ✓ En 2023, 146 agents ont bénéficié de l'indemnité de frais de transport en commun domicile-travail et la Ville a versé près de 26 500 € aux agents concernés.



UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE, POUR UN HORIZON DE NEUTRALITÉ CARBONE

Orientation 16 Rendre les agents municipaux ambassadeurs du climat



- ✓ Un projet d'achats de nouveaux pièges photographiques et la mise en place de la vidéoverbalisation pour lutter contre les atteintes à l'environnement.
- ✓ Un projet de passage au toners et tambours remanufacturés d'imprimantes / photocopieurs (valorisation à 100% des articles achetés).
- ✓ Un projet d'actions sur la prévention pour l'atténuation des stéréotypes et l'égalité des chances, les conduites addictives et mise en place d'un diagnostic des risques psychosociaux.
- ✓ L'aménagement des futures Maisons Folies, fabriques artistiques et culturelles, se traduira par la récupération de mobilier municipal en vue des futurs chantiers participatifs ainsi que par l'achat de matériel de récupération à des fins de surcyclage (recycler des vieux matériaux et les détourner de leur utilisation initiale).
- ✓ Une démarche de labellisation « Accueil vélo » favorisant le cyclotourisme et les circulations douces de plusieurs bâtiments municipaux ouverts au public de type musée.
- ✓ L'élaboration d'une charte des organisateurs internes dans le cadre du projet « Rendre tous les événements éco-responsables » est prévue en 2024 puis avec nos partenaires en 2025.
- ✓ Le renouvellement du marché des objets promotionnels (goodies) avec un objectif d'achats d'articles dans une gamme éco-responsable, de traçabilité et respectant la qualité environnementale basé sur 4 critères : Le pays d'origine (provenance), le pays de personnalisation (si France ou Europe, les marquages répondent à la législation française comme l'absence de plomb), la composition du produit et les couleurs disponibles, les labels des matières recyclées. Dans un souci de sobriété, il est prévu de diminuer d'un tiers le nombre de goodies achetés et de limiter l'achat d'objets en plastique.
- ✓ L'élaboration d'une stratégie numérique responsable visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique et prévoir les mesures nécessaires pour les atteindre, notamment sur les achats et la sensibilisation des agents.



SIGLES ET ACRONYMES

Appel à Idées (AAI)
Arrêté Cadre (AC)
loi Anti-Gaspillage pour une Economie circulaire du 10 février 2020 (AGEC)
Agence National des Fréquences (ANFr)
Agence Régionale de la Biodiversité et de l'Environnement (ARBE)
Agence Régionale de Santé (ARS)
Agence d'Urbanisme Rhône Avignon Vaucluse (AURAV)
Bâtiment et Travaux Publics (BTP)
Bordereau des Prix Unitaires (BPU)
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
Centre Communal d'Action Sociale d'Avignon (CCAS)
Chaussée pour les Circulations Douces (chaucidou)
Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)
Conseil Départemental du Vaucluse (CD84)
Conseil Local de la Jeunesse (CLJ)
Compagnie Nationale du Rhône (CNR)
Direction Départementale des Territoires 84 (DDT84)
Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)
Document Général d'Orientations (DGO)
Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)
Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)
Equipements de Protection Individuels (EPI)
Etablissements Recevant du Public (ERP)
Economie Sociale et Solidaire (ESS)
loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable promulguée le 1er novembre 2018 (EGALIM)
Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB)
Gestion Electronique du Courrier (GEC)
Gestion Technique du Bâtiment (GTB)
Gestion de la Relation Usagers (GRU)
Haute Valeur Environnementale (HVE)
Ilots de Fraicheur Urbain (IFU)
Indication géographique protégée (IGP)
Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement (INRAE)
Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU)
Objectifs de Développement Durable (ODD)
Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)
Perturbateurs Endocriniens (PE)
Plan Local d'Urbanisme (PLU)
Plan de Protection de l'Atmosphère 84 (PPA84),
Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)
Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)
Qualité de l'Air Intérieur (QAI)
Quartier Politique de la Ville (QPV)
Responsabilité Élargie du Producteur (REP)
Règlement local de Publicité (RLP)
Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER)
Schéma Communal de Défense Extérieure Contre les Incendies (SDECI)
Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)
Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO)
Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD)
Société Publique Locale (SPL)
Syndicat mixte pour la valorisation des déchets du pays d'Avignon (SIDOMRA).
Travail d'Intérêt Général (TIG)
Ville Amie des Aînés (VAA)
Zone Agricole Protégée (ZAP)



NOUVELLES DISTINCTIONS





Rapport de Développement Durable Année 2024 (données 2023)

Le contenu du rapport est issu de la mobilisation de l'ensemble des agents de la Ville d'Avignon. Un grand merci à tous ainsi qu'aux élus qui ont contribué à l'élaboration de ce rapport développement durable.

Directeur de Publication :

Éric GRIGNARD

Directeur Général des Services

Rédaction/conception graphique :

Mireille RIGAL

Directrice de projet de Développement Durable

Crédits Photos :

Ville d'Avignon

Design Synthèse :

Direction de la Communication

Impression sur papier certifié PEFC

Service reprographie de la ville

Date de Parution :

novembre 2024



